

Ignatieff renonce à des élections cet été

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Après trois jours de réflexion, le chef libéral, Michael Ignatieff, a décidé de ne pas déclencher d'élections cet été. Il annoncera aujourd'hui que son parti appuiera, à contrecœur, le gouvernement Harper lors du vote de confiance sur les

crédits budgétaires cette semaine, a appris *Le Devoir* de sources sûres.

Plusieurs députés, surtout du caucus ontarien, souhaitent pourtant que Michael Ignatieff renverse le gouvernement cette semaine, même si cela devrait entraîner des élections générales le 27 juillet prochain, soit en pleines vacances de la construc-

tion. Le Parti conservateur connaît certaines difficultés en Ontario, où la crise économique frappe le plus fort au pays.

L'ancien chef libéral, Jean Chrétien, conseillait aussi à Michael Ignatieff de déclencher les hostilités dès maintenant. De passage au Nouveau-Brunswick samedi, M. Chrétien a dit que le pays avait besoin d'un

nouveau gouvernement. «Je pense qu'à ce moment-ci, le Canada serait mieux avec un gouvernement différent. Alors, si le peuple a la chance de se prononcer, que

VOIR PAGE A 8: IGNATIEFF

■ La chronique de Manon Cornellier, page A 3

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. C N° 132

LE LUNDI 15 JUIN 2009

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

CANADA

L'écart de poids diminue entre les bébés garçons et filles

Des agents chimiques sont en cause, selon une étude

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Des chercheurs des universités de Montréal et McGill et de l'Agence de santé publique du Canada ont établi dans une étude publiée ce matin que la différence historique de poids entre les bébés garçons et filles a diminué sensiblement au Canada entre 1981 et 2003, un phénomène qu'ils attribuent aux effets antiandrogéniques des perturbateurs endocriniens de plus en plus omniprésents dans l'environnement de tous les jours.

Le constat des trois chercheurs, qui publient leurs conclusions ce matin dans *Epidemiology*, la revue de la Société internationale d'épidémiologie, est d'autant plus impressionnant qu'il est le résultat d'une compilation des poids mesurés à la naissance de plus de cinq millions de bébés canadiens depuis 23 ans.

Cette étude est signée par le D^r Guy Van Vliet, un médecin de Sainte-Justine rattaché à l'Université de Montréal, par le D^r Shiliang Liu, de l'Agence de santé publique du Canada et par le D^r Michael S. Kramer, du département de pédiatrie et d'épidémiologie de l'Université McGill.

Leur étude, publiée sur Internet depuis ce matin, démontre que, depuis 1981, l'écart de poids entre les bébés garçons et filles a diminué, passant de 141 grammes en 1981 à 129 grammes en 2003. La diminution de l'écart historique, qui a toujours joué en faveur des bébés mâles, s'estompe progressivement même si le poids moyen des bébés, garçons ou filles, augmente sans cesse parce que les mères

VOIR PAGE A 8: BÉBÉS



BAZ RATBER REUTERS

ISRAËL

Nétanyahou dit oui à un État palestinien, mais à ses conditions

■ À lire en page B 1

INDEX

7 8313 02380 0	Annonces..... B 4	Idées..... A 7
	Avis publics.. B 6	Météo..... B 5
	Convergence. B 7	Monde..... B 1
	Culture..... B 8	Mots croisés. B 5
	Décès..... B 4	Religions..... B 6
	Économie..... A 5	Sudoku..... B 4
	Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

BRAS DE FER IRANIEN



ASSOCIATED PRESS

BRANDISSANT des matraques, des policiers pourchassaient hier des partisans du candidat défait Mir Hossein Moussavi près de l'université de Téhéran. Au moment où plusieurs journalistes étrangers étaient priés de quitter le territoire iranien, les altercations entre des opposants au président réélu Mahmoud Ahmadinejad et les forces de l'ordre se poursuivaient. Si la contestation de l'élection de vendredi dernier et la réaction de la police n'ont pour l'instant pas pris une forme très violente, la nervosité est palpable. Nos informations et la chronique de François Brousseau en pages A 2 et B 1.

L'ENTREVUE

Un animal surdoué de raison

Après avoir beaucoup réfléchi sur l'art, la fiction et la culture, le philosophe Jean-Marie Schaeffer rejette la thèse de l'exception humaine

STÉPHANE BAILLARGEON

Au fond, qu'est-ce qu'un être humain? Quel est le fondement de l'exception humaine? Est-elle tout entière concentrée dans la capacité de créer, de vivre dans ce monde imaginaire dont les rêves, la fiction et les arts sont faits?

«Guernica de Picasso ne peut pas être peint par un grand singe ou un oiseau, mais ce que fait un oiseau ou un singe peut aussi difficilement être fait par un humain», répond le philosophe Jean-Marie Schaeffer. Dire qu'il n'y a pas d'exception humaine ne veut pas dire qu'il n'y a pas de spécificité de part et d'autre des espèces. Ce qui est en cause, c'est la croyance que ces particularités permettent de couper tout lien entre les différentes formes de vie. Évidemment, l'homme se particularise par sa capacité exponentielle d'accumulation culturelle rendue possible par le langage. De même, certaines espèces savent voler, mais pas la nôtre. On peut penser la différence



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le philosophe Jean-Marie Schaeffer

sans la penser comme une exception ontologique.» Luxembourgeois d'origine, Jean-Marie Schaeffer

VOIR PAGE A 8: SCHAEFFER

Développement durable

Des élèves ont changé le quotidien de leur village

Les neuf finissants d'une école primaire de Pohénégamook ont appris bien plus que les français, les mathématiques et autres matières de base cette année. La petite école s'est investie dans le développement durable, et c'est le quotidien de tout un petit village qui s'est mis à changer.

CLAIRANDRÉE CAUCHY

La petite école primaire Saint-Joseph à Pohénégamook vibre au diapason des principes de développement durable des Établissements verts Brundland (EVB), apprenant aux élèves qu'ils peuvent concrètement améliorer l'environnement et la qualité de vie des gens qui l'entourent. En plus du compost et du recyclage traditionnel, l'école a mis sur pied une

VOIR PAGE A 8: VILLAGE

10^e édition

PRÉSENCE AUTOCHTONE

du 11 au 21 juin à Montréal 2009

Horaires complets sur nativelynx.qc.ca

Info festival: 514.677.3377

10 jours de découverte des Premières Nations

Mike O'cleary Band

Quand l'homme et la terre ne font qu'un

Tous les êtres vivants sur Terre

Lancement et spectacle des nouvelles chansons de Mike O'cleary, auteur compositeur interprète Innu de Mashteuiatsh

Mercredi 17 juin à 21h
Au Petit Campus
57, rue Prince-Arthur Est

Les portes ouvrent à 20h. Entrée 12\$

Canada Québec Montréal
LOTO QUÉBEC
88.5
LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Accès à la syndicalisation

Le Code du Québec aurait inspiré Obama

LIA LÉVESQUE

Le projet du président américain, Barack Obama, de faciliter l'accès à la syndicalisation aux États-Unis — l'Employee Free Choice Act — aurait été en partie inspiré du Code du travail du Québec.

En fait, c'est même le Syndicat québécois des métallos qui a transmis une version en langue anglaise du Code du travail du Québec au Syndicat des métallos des États-Unis, à sa demande, a relaté en entrevue à La Presse canadienne le directeur québécois du Syndicat des métallos (affilié à la FTQ), Daniel Roy.

Le puissant syndicat américain des Métallos est l'un des nombreux syndicats qui ont appuyé le président Obama et ont travaillé pour sa campagne. On dit qu'il est le plus important syndicat du secteur privé en Amérique du Nord.

Durant sa campagne, le président Obama avait fait part de sa volonté de faciliter l'accès à la syndicalisation aux États-Unis, où seulement 12 % de la main-d'œuvre est syndiquée, comparativement à 40 % au Québec.

«Un gars de Sudbury»

Or, le président international du Syndicat des métallos, Leo Gerard, est un Franco-Ontarien de Sudbury qui a travaillé à la fonderie de nickel Inco. Et quand des représentants de l'administration Obama ont demandé à M. Gerard de leur donner un exemple de système qui facilite l'accès à la syndicalisation, il a spontanément pensé au Québec.

«Dans les discussions qu'ils ont eues avec Leo, Leo leur a dit: "il y a un modèle de syndicalisation qu'on connaît dans notre syndicat, qui est celui du Québec, un code du travail où si 50 % plus un des travailleurs décident de déposer une accréditation, il y a accréditation sur-le-champ", a relaté M. Roy.

«Il a tout expliqué le processus

au Québec. Obama lui a dit: "je suis intéressé de voir ça". Alors, on lui a fait parvenir, via Leo, ici au Québec, dans notre syndicat, une copie du Code du travail en anglais. Et ils s'en sont largement inspirés pour la grosse campagne qu'ils font présentement qui est l'Employee Free Choice Act.»

«Leo, c'est un gars de Sudbury qui a gravi les échelons dans notre syndicat et il est rendu président international. Lui, c'est très clair, il parle régulièrement à Obama. Leo nous a parlé ici au Québec, a parlé à moi, et Michel Arsenault était là aussi un petit bout, mais il était sur le point de quitter pour la FTQ», a ajouté M. Roy à propos de l'actuel président de la FTQ, qui était auparavant directeur québécois du Syndicat des métallos.

«Alors, on se parlait tous ensemble. Ça fait que c'est notre Code du travail du Québec qui inspire les Américains pour l'accès à la syndicalisation. Aussi incroyable que ça puisse paraître, là, mais c'est ça», s'est exclamé fièrement M. Roy.

Au Québec, en effet, l'accès à la syndicalisation se fait par signature de cartes d'adhésion à un syndicat, non par un vote au scrutin secret, comme c'est le cas dans bien des juridictions. Dans les deux cas, bien sûr, il faut obtenir une majorité d'adhérents. Aux États-Unis, il est plus facile pour un employeur de contester la représentativité d'un syndicat en exigeant un vote par bulletin secret.

Le projet soutenu par le président Obama prévoit justement qu'un employeur ne pourra plus exiger un vote au scrutin secret avant qu'un syndicat puisse être reconnu dans une entreprise.

Le projet est présentement en veilleuse aux États-Unis, la priorité étant donnée à la relance économique. Mais les syndicats espèrent le voir adopté d'ici la fin de l'année.

La Presse canadienne

Un soldat de Valcartier tué en Afghanistan

COLIN PERKEL

Kandahar, Afghanistan — Un 120^e soldat canadien a trouvé la mort en Afghanistan, hier.

Le caporal Martin Dubé, âgé de 35 ans, de Québec, a été tué par l'explosion d'une des deux bombes artisanales qu'il tentait de désamorcer. Un policier afghan a également perdu la vie tandis qu'un interprète afghan a été blessé lors de l'incident.

Le caporal Dubé était membre du 5^e Régiment du génie de combat basé à Valcartier, près de Québec. Selon le brigadier-général Jonathan Vance, le caporal Dubé croyait en sa mission, et son travail a permis de sauver plusieurs vies en Afghanistan.



Martin Dubé

«L'engin explosif improvisé que Martin était en train de désamorcer aurait pu tuer une famille entière», a affirmé le brigadier-général Vance au moment de l'annonce de la mort du militaire faite à l'aérodrome de Kandahar, hier. «Ses gestes, son sacrifice ont sauvé la vie d'innocents», a-t-il ajouté.

Martin Dubé est le deuxième soldat canadien à périr en Afghanistan en une semaine.

Lundi dernier, le soldat Alexandre Pélouquin est mort dans le même district, après avoir marché sur une mine.

Martin Dubé laisse dans le deuil sa mère Marie-Paule, son père Roger, son frère Vincent et sa compagne Julie.

La Presse canadienne



Au carré Westmount, dans le centre-ville de Montréal, quelques dizaines de Canadiens d'origine iranienne ont réclamé l'annulation du scrutin qui a reporté au pouvoir le président sortant, Mahmoud Ahmadinejad.

À Montréal, Toronto et Ottawa

Des Canado-Iraniens manifestent contre la réélection d'Ahmadinejad

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Alors que le président réélu Mahmoud Ahmadinejad assurait à des milliers de ses partisans rassemblés au centre-ville de Téhéran que l'élection présidentielle de vendredi dernier avait été «la plus propre» et que les résultats contestés par son principal rival Moussavi n'avaient pas été faussés, des centaines de Canadiens d'origine iranienne appelaient hier à l'annulation du scrutin qu'ils disaient «truqué».

Des regroupements spontanés se sont tenus hier dans quelques villes canadiennes, à Montréal, Ottawa et Toronto notamment.

«Nous sommes en faveur du président élu, M. Moussavi, et non

en faveur du président sélectionné, M. Ahmadinejad», affirme Mohammad Larjani. Le supporter du candidat défait Mir Hossein Moussavi — et de l'ancien président Mohammad Khatami, précise-t-il — a signalé que des vidéos montrant des actes de violence commis par des policiers envers des manifestants pro-Moussavi pullulaient actuellement sur le Web.

À Montréal, des centaines de partisans de Mir Hossein Moussavi se sont réunis en fin d'après-midi au Carré Westmount, dans le centre-ville de Montréal. Une cinquantaine de Canado-Iraniens s'étaient donné aussi rendez-vous plus tôt hier dans le parc Angrignon, dans l'arrondissement LaSalle. Certains brandissaient des pancartes sur lesquelles il était notamment écrit:

«Où est mon vote?» et «Nous voulons la liberté de l'Iran».

Quelques échauffourées ont éclaté entre les supporters de M. Moussavi et quelques partisans de M. Ahmadinejad autant à Montréal qu'à Toronto, mais les forces de l'ordre ont rapidement calmé le jeu.

À Ottawa, quelques centaines de personnes ont organisé une vigile sur la colline parlementaire pour «pleurer» les résultats de l'élection.

La plupart des manifestants ont exhorté le gouvernement de Stephen Harper à faire pression sur l'État iranien afin que les électeurs soient rappelés aux urnes ou que les bulletins de vote soient comptés de nouveau, mais cette fois-ci sous la supervision d'observateurs internationaux.

«Nous exprimons notre mécontentement sur la manière dont les votes ont été compilés», explique Shab Afrouz Shahrzad, une femme faisant partie des organisateurs des manifestations montrealaises. Derrière elle, une photographie du président Ahmadinejad maculée d'encre rouge était appuyée sur un bloc de béton.

Shab Afrouz Shahrzad préconise l'établissement d'un gouvernement laïc, pluraliste et démocratique. «Ça ne veut pas dire nécessairement que la personne qui gouverne le pays soit laïque, mais plutôt qu'on ne se base pas sur la religion pour gouverner», affirme-t-elle. «La démocratie est une culture. Nous devons y aller étape par étape», ajoute Mohammad Larjani.

Le Devoir

EN BREF

L'Insectarium s'agrandit

L'Insectarium de Montréal compte un nouvel atout de taille pour attirer les familles, à la suite de l'inauguration la semaine dernière d'une nouvelle aire de jeux extérieures, appelée la Cour aux insectes. La directrice de l'Insectarium, Anne Charpentier, croit que ce nouvel aménagement permettra aux enfants et à leurs parents de tisser des liens plus étroits avec la nature. Ce projet a coûté 2,1 millions de dollars. Une zone de découvertes comprend notamment une volière à papillons et un étang parsemé d'insectes aquatiques. Une vaste aire de jeux, qui reprend la thématique des insectes, ainsi qu'une zone de restauration permettant d'accueillir 240 personnes, complètent le site. — La Presse canadienne

La Ronde restera ouverte

Montréal et New York — Les emplois du parc d'attractions La Ronde, à Montréal, ne seraient aucunement menacés alors que son propriétaire, l'entreprise américaine Six Flags, cherche à se placer sous le chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites. C'est ce qu'a assuré le porte-parole de La Ronde, Martin Roy, en entrevue, samedi, à La Presse canadienne. La Ronde compte quelque 2000 employés durant les moments les plus achalandés de la saison estivale. Selon M. Roy, la décision de l'entreprise ne change absolument rien aux activités montréalaises qui s'échelonnent du 16 mai au 31 octobre. Six Flags exploite en tout 20 parcs d'amusement dont un à Montréal, un à Mexico et 18 aux États-Unis. — La Presse canadienne

Selon l'Institut du Dominion

Le Québec au premier rang pour les cours d'histoire... au Canada

ANDY BLATCHFORD

Le Québec arrive au premier rang des programmes d'histoire au secondaire, selon une étude réalisée par l'Institut du Dominion.

Organisme non partisan voué à la promotion de l'histoire canadienne, l'Institut du Dominion se penche sur ce que les provinces et territoires enseignent à ses élèves du secondaire au chapitre de l'histoire du pays.

L'Institut dévoilera aujourd'hui les résultats de sa plus récente étude sur le sujet. Selon l'organisme, l'étude révèle une situation «inquiétante» en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire canadienne au pays.

Le Québec est la seule province à avoir obtenu la note la plus haute, soit B+, alors que quatre provinces et un territoire se sont vu décerner un E: l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Alberta, la Saskatchewan et les Territoires-du-Nord-Ouest.

L'Institut a entrepris cette étude après que les résultats de ses propres sondages eurent indiqué une ignorance inquiétante de l'histoire du Canada, particulièrement chez les jeunes. Par exemple, l'organisme a constaté en 2007 que 82 % des Canadiens âgés de 18 à 24 ans avaient échoué à un examen, pourtant simple, de 30 questions portant sur l'histoire canadienne. Moins de la moitié des répondants (46 %) pouvaient

nommer le premier premier ministre du Canada, tandis que le quart seulement connaissait l'année de la Confédération.

«Il est pas mal évident que trop de provinces au Canada ne prennent pas au sérieux l'enseignement de l'histoire, et pour cette raison, trop d'étudiants au Canada obtiennent leur diplôme avec une connaissance très minime du passé de notre pays», a affirmé Marc Chaliouf, directeur de l'organisme, au sujet du rapport dont La Presse canadienne a obtenu copie en exclusivité.

Des recommandations

Seuls le Québec, l'Ontario et le Manitoba exigent de leurs étudiants qu'ils obtiennent la note de passage à au moins un cours d'histoire du Canada pour recevoir leur diplôme d'études secondaires. Les autres provinces et territoires ont des cours obligatoires de sciences sociales, mais ces cours n'abordent que légèrement l'histoire nationale.

L'Institut du Dominion a formulé sept recommandations. Il estime notamment que tous les étudiants canadiens devraient avoir une connaissance de base de dix événements et thèmes, y compris la Première et la Seconde Guerre mondiale de même que l'histoire des autochtones. L'organisme souhaite également que soit imposé à l'échelle nationale un examen d'histoire du pays.

La Presse canadienne

Destinations

LE MEXIQUE CULTUREL ET L'OSM DE MONTRÉAL
CONCERT À GUANAJUATO
avec Jean-François Rivest et Marc-André Hamelin

VOYAGES SPÉCIAUX

Du 8 octobre au 23 octobre • 16 jours • 4 767\$ • tout inclus
Du 30 septembre au 22 octobre • 23 jours • 5 967\$ • tout inclus

SOIRÉE D'INFORMATION

Mardi 30 juin 2009 à 19h00
Institut du Tourisme et de l'Hôtellerie du Québec • 3535, rue St-Denis
Souper gastronomique • 60.00\$ • applicable au voyage
Présentation du voyage avec projection et prix de présence

Information et réservations: 514-844-0407 ou 1-866-481-4425

VOYAGES
CULTURELS
VIP

3537, RUE SAINT-DENIS
MONTRÉAL, QC
H3Z 3L6
T: 514-844-0407 • 1-866-481-4425
WWW.VOYAGESCULTURELSVIP.CA

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez
Jean de Billy au 514 985-3456 • jdebilly@ledevoir.com

LOTTO QUÉBEC		Résultats des tirages du : 2009-06-13	
649	01 15 20 30 41 48	10 compl.	Quebec 4/9 10 16 21 29 43 49
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	1 24 202 155.00 \$	6/6	0 2 000 000.00 \$
5/6 + C	14 45 600.80 \$	5/6 + C	0 75 000.00 \$
5/6	234 2 253.70 \$	5/6	9 750.00 \$
4/6	13 641 73.20 \$	4/6	825 75.00 \$
3/6	248 347 10.00 \$	3/6	15 756 10.00 \$
2/6 + C	195 280 5.00 \$	2/6 + C	11 779 5.00 \$
Ventes totales	30 984 432 \$	Ventes totales	970 714.00 \$
Prochain gros lot (approx.):	3 500 000 \$	Extra	8190603
LOTTO SUPER 7		Résultats des tirages du : 2009-06-12	
12 13 15 18 27 30 40	43 compl.	GAGNANTS	LOTS
7/7	0 2 500 000.00 \$	7/7	1 136 992.80 \$
6/7 + C	77 1 779.10 \$	6/7	7 101.20 \$
6/7	7 101.20 \$	5/7	4 602 10.00 \$
5/7	4 602 10.00 \$	4/7	96 537 10.00 \$
4/7	96 537 10.00 \$	3/7 + C	88 449 10.00 \$
3/7	813 356 10.00 \$	3/7	813 356 10.00 \$
Ventes totales	11 826 084 \$	Ventes totales	11 826 084 \$
Prochain gros lot (approx.):	5 000 000 \$	Participation gratuite	11 826 084 \$
100 000 \$	AVEC UN GROS LOT DE 100 000 \$ PAR ANNÉE À VIE, VOUS POURRIEZ RÉALISER VOS RÊVES! TIRAGES DANS 6 JOURS!	En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.	

ACTUALITÉS

Impatience mal placée

Il y a exactement huit mois hier, les Canadiens se rendaient aux urnes pour élire un gouvernement à Ottawa. À en croire les libéraux, les électeurs devraient devoir répéter l'exercice dès cet été. Il n'en tient en effet qu'aux troupes du chef libéral Michael Ignatieff de lancer le pays en campagne électorale. Le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique ont déjà affiché leur intention de voter contre les crédits budgétaires, vendredi prochain, un vote de confiance que le gouvernement Harper doit gagner pour se maintenir au pouvoir. Il reste aux libéraux à se brancer. Leur chef annoncera leur verdict ce matin et, selon les informations obtenues par mon collègue Alec Castonguay, il aurait choisi de ne pas défaire le gouvernement.

Il ne manque pas de libéraux impatients d'en découdre avec les conservateurs. Les sondages persistent à accorder une légère avance au PLC à l'échelle du pays, un avantage de plusieurs coudées dans la grande région torontoise et une solide position au Québec. En plus, le parti n'a plus de dettes. Par contre, ses coffres ne débordent pas d'argent, et la remise sur pied de son organisation et le renouvellement de ses politiques ne sont pas terminés.

Défaire le gouvernement serait la suite logique des menaces répétées du chef libéral, alors qu'un recul pourrait donner l'impression qu'il suit les traces de son prédécesseur Stéphane Dion. Cela ne peut quand même suffire à justifier le déclenchement d'élections, d'autant que le geste exposerait une incohérence fondamentale. Le vote de vendredi porte sur les crédits budgétaires. Il s'agit de la dernière étape de l'adoption du budget de janvier que les libéraux ont eux-mêmes approuvé. Rejeter les crédits signifierait la remise à plus tard d'une foule de mesures qu'ils ont appuyées, sans rien faire pour accélérer la mise en œuvre du plan de relance qui, lui, bénéficie de crédits spéciaux adoptés en mars.

Les libéraux ont pris la fin de semaine pour lire le rapport fait la semaine dernière par le premier ministre Stephen Harper. Ils ont déjà exprimé de nombreuses réserves, car, malgré le déluge d'annonces faites depuis avril et un document de plus de 200 pages, il semble que les fonds tardent à atterrir dans les coffres des municipalités, provinces, universités et entreprises. Faut-il s'en étonner? Les projets d'infrastructures exigent le respect de certaines procédures, en particulier pour l'allocation des contrats et la reddition de comptes. Tout en voulant éviter un dérapage similaire à celui des commandites, la bureaucratie fédérale met les bouchées doubles actuellement, pressée d'ailleurs par le gouvernement conservateur qui a intérêt à voir les choses

bouger. Rien ne dit que les libéraux pourraient faire mieux.

Si bien des libéraux rêvaient encore hier de défaire le gouvernement, c'est parce que plusieurs d'entre eux croient que cela servirait leurs intérêts. Le raisonnement n'a rien de nouveau. En fait, la logique sur laquelle il s'appuie est la même qui a mené la ministre des Ressources naturelles, Lisa Raitt, à conclure qu'une bonne performance de sa part dans le dossier du réacteur nucléaire de Chalk River propulserait sa carrière.

Plusieurs libéraux n'hésitent pas à supputer en privé sur les retombées de la crise économique actuelle. Ils craignent qu'à trop attendre pour défaire le gouvernement Harper, ils courent le risque de voir l'économie prendre du mieux, les conservateurs s'en attribuer le crédit et l'étoile de ces derniers remonter.

Lorsqu'il a accordé son appui au budget, en janvier, Michael Ignatieff avait invoqué le sens des responsabilités et l'intérêt supérieur des Canadiens. La crise exigeait de se serrer les coudes et d'agir vite. Il avait toutefois averti qu'il aurait le gouvernement à l'œil et exigerait des rapports d'étape. Celui de la semaine dernière manque de clarté, soit, mais ne contient rien à première vue pour cautionner une élection à ce moment précis. Pour arriver à la conclusion contraire, il faudrait que les libéraux reconnaissent s'être royalement trompés en janvier, aient finalement un meilleur programme à proposer et, surtout, une façon plus rapide de contrer la crise. Ils devraient aussi expliquer en quoi un changement de gouvernement à ce moment-ci — parce que c'est ce qu'ils souhaitent — améliorerait d'un seul coup les choses, des finances publiques à la crise des isotopes médicaux.

Nombre de Canadiens et surtout de Québécois désapprouvent le gouvernement actuel et sont prêts à regarder ailleurs. Certains sont même pressés d'en finir avec lui, mais cette désaffection ne justifie pas à elle seule de le défaire à ce moment-ci. En effet, en quoi une élection au beau milieu de l'été, et des vacances de la construction au Québec, favoriserait-elle la participation et, par ricochet, la démocratie? En quoi cela permettrait-il de porter un jugement vraiment éclairé sur la performance du gouvernement?

Il n'y a rien de choquant à ce que les politiciens et les partis prennent en considération leurs intérêts en évaluant les enjeux et le contexte politique. Comme citoyens, nous espérons qu'ils le fassent aussi en fonction des intérêts des gens qu'ils disent servir. Dans le cas qui nous préoccupe, cependant, il reste difficile de voir en quoi les intérêts des libéraux plus impatients coïncideraient avec ceux plus immédiats des Canadiens.

mcornellier@ledevoir.com



MANON CORNELLIER

Marois aura les coudées franches

La Conférence nationale des présidentes et présidents du PQ adopte à l'unanimité le Plan pour un Québec souverain

Le Parti québécois a paru plus uni que jamais alors que ses militants adoptaient à l'unanimité, samedi, le Plan pour un Québec souverain sans y changer une virgule. Pauline Marois a les coudées franches, mais son plan de match demeure imprécis.

ROBERT DUTRISAC

Québec — La chef du Parti québécois, Pauline Marois, a fait l'unité de son parti autour de son Plan pour un Québec souverain dont les détails restent toutefois à préciser.

Réunis samedi à Rivière-du-Loup, les quelque 250 militants de la Conférence nationale des présidentes et présidents (CNPP) du PQ ont adopté à l'unanimité et sans aucune difficulté ce plan qui propose qu'un prochain gouvernement Marois instaure, en attendant le Grand Soir, une «gouvernance souverainiste», mélange d'affirmation nationale et de fermes revendications à l'endroit du gouvernement fédéral. Une «approche du toujours plus» où le Québec se montrera insatiable jusqu'à la tenue d'un référendum sur la souveraineté.

«Je crois que, dorénavant, ce seront les fédéralistes qui auront le fardeau de la preuve, a-t-elle déclaré dans son discours d'ouverture. Il est temps de marquer une rupture avec l'attentisme. Il faut en finir avec le défaitisme des fédéralistes.»

La chef péquiste a dénoncé le «fédéralisme de correspondance» pratiqué par Jean Charest qui se contente d'envoyer des lettres au gouvernement fédéral, notamment pour réclamer des pouvoirs en matière de culture et de communications, sans obtenir de réponse.

Fidèle à sa manière, Pauline Marois avait sondé les cœurs des présidentes de circonscription depuis quelques semaines afin de s'assurer de l'appui de tous les exécutifs de comté. C'est donc sans surprise pour elle que son plan est passé comme lettre à la poste. Le président du SPQ libre (Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre), Marc Laviolette, a résumé le sentiment général: le plan Marois a «unifié toute la famille souverainiste».

Avare de détails

Au cours de la conférence de presse qui a clos la journée, Pauline Marois s'est montrée avare de détails. Il est vrai que les militants péquistes seront appelés dès cet automne à travailler sur un plan d'action qui ajoutera un peu de chair au plan dévoilé il y a une semaine par la chef péquiste. Le tout doit être présenté au congrès des membres au printemps 2011.

Est-ce la fin des divisions au PQ? «Ce n'est sûrement pas la fin des débats. Et je ne la souhaite pas non plus», a lancé Pauline Marois, qui dit sentir «une grande solidarité» au sein du parti.

Le Plan Marois propose de combattre les empiétements d'Ottawa dans les champs de compétence d'Ottawa, ce qui pourrait donner lieu à une contestation juridique du pouvoir fédéral de dépenser, a signalé la chef péquiste.

Le PQ revendiquera tous les pouvoirs en matière de cul-



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR
La chef du Parti québécois, Pauline Marois, lors du Conseil national de son parti, en février dernier

ture et de communications et il a déjà préparé un amendement constitutionnel en ce sens. De plus, il projette d'instaurer une déclaration de revenus unique. Le référendum sectoriel fait partie de la «panoplie de moyens» envisagés, «mais ce n'est pas le premier auquel je pense», a indiqué Mme Marois. Les négociations avec Ottawa, la mobilisation de la société civile, l'adoption de lois à l'Assemblée nationale le précéderont.

En appui à l'aile parlementaire, les militants ont adopté une proposition d'urgence pour réclamer la nomination immédiate d'un commissaire à l'éthique et exiger du premier ministre Jean Charest qu'il revioie sa directive, destinée à ses ministres, sur les conflits d'intérêts. Dans son discours, Pauline Marois a d'ailleurs dénoncé le manque de préoccupations éthiques du gouvernement Charest, affirmant que le projet de code d'éthique, qui a fait l'objet d'un projet de loi déposé ce printemps, «est en dessous de tous les comparables que nous avons pu observer».

En outre, les membres du CNPP se seront entendus sur la tenue d'un conseil national sur le thème de l'indépendance énergétique, un cheval de bataille que le parti s'appête à enfourcher.

Politique municipale

Par ailleurs, les militants péquistes ont décidé de se mêler de la politique municipale à Montréal. Ils ont adopté une proposition demandant à l'aile parlementaire d'évaluer la pertinence de tenir une commission d'enquête sur la gestion de l'administration municipale, après le dépôt du rapport du vérificateur général de la ville de Montréal. «Des fonctionnaires qui reçoivent des enveloppes d'argent à Montréal, ou qui les refusent, cela se voit», a lancé Frédéric Lapointe, le président de l'association péquiste de Crémazie, la circonscription représentée par Lisette Lapointe.

Pauline Marois a pris ses distances de ces propos. «Oui, j'ai

voté pour la résolution qui est là; je n'ai pas entériné les propos du proposeur», a-t-elle précisé en conférence de presse.

Les militants ont également adopté une proposition dénonçant «la mauvaise foi vis-à-vis l'unilinguisme français durant la course à la mairie de Montréal». Bien qu'une bonne

connaissance de plusieurs langues soit «un avantage indéniable, elle ne doit aucunement constituer un préalable pour diriger la métropole de Québec, où le français a le statut de seule langue officielle», affirme-t-on.

Le Devoir

Merçi
PAPA

Cadeaux bien mérités...
cadeaux appréciés

GUCCI BY GUCCI POUR HOMME
La collection, 29 \$ à 84 \$.

Élection partielle du 22 juin

La lutte est serrée dans Rivière-du-Loup

ROBERT DUTRISAC

Québec — La lutte s'avère serrée dans la circonscription de Rivière-du-Loup, que Mario Dumont a représentée pendant 14 ans. Ce serait une défaite crève-cœur pour le Parti québécois et son candidat, Paul Crête, qui a représenté le comté à la Chambre des communes sous la bannière du Bloc québécois depuis 1993. L'élection partielle aura lieu lundi prochain, le 22 juin.

«On a un petit peu de pain sur la planche», a reconnu la chef péquiste, Pauline Marois, lors de la Conférence des présidentes et présidents du PQ, samedi à Rivière-du-Loup. «On est en avance, mais pas une grosse avance.»

Les sondages nationaux mon-

trèrent que le PQ dépasse les libéraux dans les intentions de vote chez les électeurs francophones, un facteur qui devrait faire une différence dans Rivière-du-Loup, espère-t-on dans les rangs péquistes. Paul Crête fait face à l'ancien maire de Rivière-du-Loup et président du Parti libéral du Québec, Jean D'Amour, et à Gilberte Côté, l'ancienne attachée politique de Mario Dumont.

Appuyé par des défilés de limousines ministérielles et surtout par Claude Béchar, député de la circonscription voisine de Kamouraska-Témiscouata et ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Jean D'Amour a placé sa campagne sur le thème de l'économie et de l'emploi. Le péquiste Paul Crête est associé à

l'opposition, à la chicane et à la souveraineté par le camp libéral.

Du côté de Paul Crête, on mise sur sa grande notoriété et les qualités qu'il a démontrées à titre de député à Ottawa. Le PQ promet le maintien du programme d'allègement fiscal pour les régions-ressources dont tire avantage la circonscription de Rivière-du-Loup. L'arrivée à titre de ministre du Revenu du Beauceron Robert Dutil, qui a créé un parti qui dénonçait ce programme, fait croire que le gouvernement s'appête à l'abolir.

En outre, Paul Crête table sur l'insatisfaction de l'électorat à l'égard des services de santé dans la région et du manque criant de places en garderies.

Pour le PQ, la pente à remonter est raide. Le parti n'a obtenu

que 14 % des suffrages en décembre 2008, contre 27 % pour les libéraux et 52 % pour l'ADQ.

Selon un organisateur péquiste, la clé de l'élection repose sur le comportement des électeurs qui ont voté pour Mario Dumont. Au fédéral, les électeurs adéquistes votaient pour Paul Crête; ils ont donc déjà apposé une croix à côté de ce nom. Il fait observer que les relations entre Dumont et Jean D'Amour, alors maire de Rivière-du-Loup, étaient tendues. Leur choix se ferait entre le PQ et l'ADQ, un parti auquel plusieurs adéquistes, surtout parmi les plus jeunes qui n'ont jamais voté pour quelqu'un d'autre que Mario Dumont, pourraient rester fidèles.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Vols internationaux

L'humour de Juste pour rire pour promouvoir le tourisme au Québec

CLAUDE TURCOTTE

Au cours des trois prochaines années et sur 95 lignes aériennes dans le monde, les canulars de Juste pour rire (JPR) serviront aussi à la promotion du tourisme au Québec. Le ministère du Tourisme a conclu à cet égard une entente exclusive de 2,1 millions avec le groupe de Gilbert Rozon.

Ces émissions produites pour la télévision et aussi pour diffusion dans les avions atteignent ainsi 1,5 milliard de téléspectateurs. L'entente conclue entre le ministère du Tourisme et JPR porte uniquement sur les émissions projetées dans les avions, particulièrement les 40 lignes desservant les marchés prioritaires visés, à savoir les États-Unis, les principaux pays européens, le Mexique et le Canada.

Pendant une demi-heure, pendant que défilent sur l'écran les victimes des canulars qui immanquablement font rire, on mettra à 12 reprises le nom du lieu de tournage de ces scènes, avec en préouverture un globe terrestre qui montre le Québec et, à la fin, l'adresse du site Internet *BonjourQuébec.com*.

« Cette collaboration constitue une occasion extraordinaire de visibilité pour le Québec. Afin de nous démarquer de la concurrence internationale, nous devons sans cesse innover, et cette formule unique nous permet de le faire de façon originale », déclarait hier Nicole Ménard, ministre du Tourisme, en précisant viser une clientèle de choix, celle « des gens qui voyagent et qui ont des passeports ».

L'annonce de l'entente a été faite dans les locaux de JPR en



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Gilbert Rozon, le grand patron de Juste pour rire, s'est dit très heureux hier de la signature d'une entente entre son groupe et le ministère du Tourisme du Québec pour faire la promotion de ses destinations touristiques à bord des transporteurs aériens grâce aux capsules des canulars Juste pour rire.

présence de Gilbert Rozon, « ravi de cette reconnaissance du potentiel promotionnel de l'humour ». Celui-ci a profité de l'occasion pour revenir sur le thème de la créativité, dont lui-même et quelques autres ont beaucoup parlé récemment. « Il faut récupérer nos ambassadeurs », a-t-il dit en alignant les noms de personnalités connues, comme les Michel Tremblay, Robert Charlebois, Denys Arcand, Robert Lepage, le Cirque du Soleil, Céline Dion et bien sûr Juste pour rire. « Il est à peu près temps qu'on travaille ensemble. On a été des précurseurs dans la création et on n'en était pas conscients », a-t-il ajouté.

Le Groupe Juste pour rire a une équipe d'environ 200 personnes qui travaillent à la

conception et au tournage de ces canulars qui se font la plupart du temps à Montréal. Pendant cinq ans, les tournages ont eu lieu en Angleterre. Plusieurs villes ont établi des contacts JPR pour que les tournages se fassent chez elles. Il est certain qu'à la suite de cette entente avec le ministère du Tourisme du Québec, les demandes de collaboration publicitaire vont venir de partout. Il est probable qu'à l'expiration de l'entente dans trois ans, le coût d'un nouveau contrat pourrait augmenter beaucoup, à moins que l'efficacité de la formule ne soit pas aussi bonne qu'on le souhaite. Pour l'instant, il n'y a pas de prévisions quant aux retombées d'une telle campagne.

Le Devoir

Endeavour: la NASA tente de réparer la fuite d'hydrogène

Le lancement de la navette est reporté au moins jusqu'à mercredi

L'astronaute canadienne Julie Payette et ses six collègues américains devront attendre quelques jours de plus avant de pouvoir s'envoler dans l'espace. La NASA a annoncé hier que le décollage de la navette Endeavour a été remis à mercredi. Le décollage avait été annulé samedi en raison d'une fuite d'hydrogène près du réservoir externe de la navette.

Par ailleurs, les ingénieurs ont commencé hier en fin de journée les travaux de réparation d'une fuite d'hydrogène sur le mécanisme de remplissage du réservoir externe de la navette spatiale Endeavour, responsable du report du lancement samedi matin, a indiqué la NASA.

Les responsables de la mission s'étaient auparavant réunis hier au Centre spatial Kennedy, près de Cap Canaveral pour élaborer la marche à suivre pour ces réparations et évaluer quand une tentative de lancement serait possible.

Samedi, la NASA avait déjà indiqué qu'Endeavour pourrait être lancée au plus tôt mercredi 17 juin, ce qui a été confirmé hier. Mais cette date présente un conflit de calendrier avec le lancement programmé ce même jour de la sonde de reconnaissance lunaire de la Nasa LRO/LCROSS Lunar Reconnaissance Orbiter/Lunar Crater Observation and Sensing Satellite à partir de la base aérienne toute proche de Cap Canaveral.

La NASA a toutefois décidé de donner la priorité à Endeavour dont la fenêtre de tir en juin se ferme le samedi 20. Après cela, la prochaine ouverture sera le 11 juillet. Pour la sonde LRP/LCROSS,

il y aura une autre fenêtre de lancement deux semaines plus tard, fin juin.

La fuite d'hydrogène — une substance très inflammable — était « importante » et potentiellement dangereuse, avait dit samedi Mike Leinbach, le directeur de lancement, précisant qu'elle était similaire à celle qui s'était produite lors de la première tentative de lancement de la navette Discovery en mars.

Mike Moses, responsable de l'équipe chargée de la mission, avait indiqué samedi que la NASA allait procéder de la même manière qu'en mars pour réparer cette fuite intervenue également à la fin du remplissage du réservoir qui contient près de deux millions de litres d'hydrogène (80 %) et d'oxygène liquide (20 %) à très basse température.

Les ingénieurs avaient alors remplacé un mécanisme de débranchement rapide du tuyau d'hydrogène et deux joints d'étanchéité, un du côté du réservoir et l'autre du tuyau d'alimentation côté sol. Cette réparation avait été couronnée de succès. Mais les ingénieurs n'ont jamais pu déterminer la cause du problème, avait dit samedi Mike Moses.

La mission d'Endeavour, avec à bord Julie Payette et six Américains, doit durer 16 jours, dont 11 jours et demi amarrée à l'ISS. Elle a surtout pour objectif de livrer et d'attacher le troisième et dernier élément du laboratoire japonais Kibo, un porche de 1,9 tonne destiné à mener des expériences dans le vide de l'espace.

Agence France-Presse

Tragédie d'Air France

L'armée brésilienne révisé à la baisse le nombre de corps retrouvés

Recife, Brésil — Près de deux semaines après la disparition du vol AF447 d'Air France, l'armée brésilienne a annoncé hier avoir retrouvé 43 corps dans l'Atlantique, et non 44 comme cela avait été annoncé auparavant. Au total, 49 corps ont été repêchés par les équipes qui sillonnent la zone.

Le bilan des recherches brésiliennes a été révisé à la baisse à la suite de vérifications préalables au travail d'identification, selon l'armée de l'Air brésilienne, qui avait annoncé auparavant que six autres corps avaient été récupérés par les navires de l'armée française.

Le vol AF447 d'Air France entre Rio et Paris, qui s'est abîmé le 1^{er} juin dernier dans l'Atlantique, transportait 228 personnes.

Un avion militaire Hercules C-30 a acheminé hier six nouveaux corps de l'archipel de Fernando de Noronha jusqu'à Recife, sur la côte nord-est du Brésil, où est mené le travail

d'identification. Les médecins légistes ont fait savoir qu'ils auraient besoin des échantillons d'ADN des proches des victimes et des dossiers dentaires pour confirmer les identités des 16 corps examinés jusqu'ici.

Dépêché au Brésil, l'ambassadeur Pierre-Jean Vandoorne, chargé par la France de faire le lien avec les familles de l'Airbus AF447, devait visiter hier après-midi le centre opérationnel des recherches à Recife.

Multiples causes

Près de quinze jours après le drame, le président exécutif d'EADS, Louis Gallois, a estimé ce week-end que la catastrophe était sans doute due à « une convergence de différentes causes » plutôt qu'à une seule. Devant la presse au Bourget, où s'ouvre aujourd'hui le Salon international de l'aéronautique et de l'espace, M. Gallois a avverti qu'on « ne va pas trouver les causes de cet accident rapidement parce qu'un accident com-

me celui-là a de multiples causes, il n'y a pas une seule cause ».

Au cours des quatre dernières minutes connues du vol, l'Airbus A330-200 d'Air France a émis une série de 24 messages automatiques (ACARS) au service maintenance montrant notamment une avarie de la gouverne, des défaillances majeures du système électrique, des incohérences dans le relevé de la vitesse par les sondes Pitot, l'arrêt du pilote automatique et une dépressurisation.

D'après Airbus, l'un des messages ACARS montre une modification de la pressurisation équivalente à une perte d'altitude de plus de 1800 pieds (550 m), sans pouvoir en donner une interprétation précise. Toutefois, des experts ont jugé qu'à la lumière de ces premiers indices, une dislocation partielle de l'appareil en plein air semblait probable.

Associated Press

Une délégation québécoise arrive au Salon du Bourget

Le ministre Pierre Arcand est accompagné de représentants de 42 entreprises

Une forte délégation du Québec est arrivée hier à Paris pour assister à l'un des plus importants salons de l'aéronautique, celui du Bourget, qui se déroulera jusqu'au 21 juin.

Accompagné des représentants de 42 entreprises québécoises, le ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Pierre Arcand, dirige cette mission commerciale.

Le Salon du Bourget regroupe quelque 2000 exposants œuvrant dans tous les domaines de l'aérospatiale. L'événement accueille quelque 400 000 visiteurs.

Le ministre Arcand rappelle que le Québec est un des leaders mondiaux de l'aérospatiale, et entend faire valoir le savoir-faire et l'expertise des entreprises québécoises dans ce secteur. Il convient que l'industrie a souffert de la récession économique, ajoutant qu'il faut immédiatement préparer la reprise.

Les membres de la délégation rencontreront des représentants des principales sociétés du monde pour promouvoir les avantages du Québec dans

leurs projets d'investissement.

Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et ses

L'objectif est de tisser des liens d'affaires avec les acteurs clés de l'industrie en vue de sceller des partenariats

partenaires, Investissement Québec, la Société générale de financement, Montréal International et la Délégation générale du Québec à Paris, auront une présence très active au Salon du Bourget.

Des spécialistes en aéronautique, en investissements ainsi que des attachés commerciaux du Québec en poste en Europe seront sur place pour appuyer les PME québécoises.

Selon le ministre Pierre Arcand, l'objectif est de tisser des liens d'affaires avec les acteurs clés de l'industrie en vue de sceller des partenariats.

Le Québec constitue un des hauts lieux de l'industrie aéronautique mondiale, avec des ventes annuelles de plus de 12,3 milliards en 2008 et une production fortement orientée vers les marchés extérieurs.

L'industrie procure 42 000 emplois au Québec dans quelque 240 entreprises.

La Presse canadienne

Nouvelle commande pour Bombardier

Paris — Bombardier Aéronautique a annoncé hier qu'une compagnie aérienne espagnole avait passé une commande ferme de 35 appareils CRJ1000 NextGen d'une valeur totalisant 1,75 milliard de dollars américains.

Air Nostrum, un transporteur local ayant une entente avec la compagnie nationale espagnole Iberia, a passé une nouvelle commande ferme de 15 appareils d'une valeur totale de 783 millions. La livraison de ces avions débutera en 2014 et se poursuivra jusqu'en 2016. L'entreprise espagnole avait passé une commande conditionnelle de 15 appareils, il y a deux ans, à titre de client de lancement anonyme. Cette commande est devenue ferme.

Bombardier a également indiqué qu'Air Nostrum lui avait demandé de remplacer les cinq appareils CRJ900 restant d'une précédente commande passée en 2004 par des avions biréacteurs CRJ1000 NexGen. Les 11 appareils CRJ900 ont déjà été livrés. Bombardier a affirmé qu'elle a enregistré un total de 64 commandes fermes d'avions jusqu'à présent.

La Presse canadienne

UN ÉQUILIBRE EN TENSION
Appartenances religieusesAPPARTENANCES
RELIGIEUSES,
APPARTENANCE
CITOYENNE

Un équilibre en tension

Sous la direction de
Paul Eid, Pierre Bosset, Micheline Milot et Sébastien Lebel-GrenierCommission
des droits de la personne
et des droits de la jeunesse
Québec

pul

Sous la direction de
Paul EID, Pierre BOSSET, Micheline MILOT
et Sébastien LEBEL-GRENIERCommission des droits de la personne
et des droits de la jeunesse, Québec

978-2-7637-8818-0 • 448 pages • 39,95 \$

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
www.pulaval.com

pul

Appartenance citoyenne

ÉCONOMIE

TRANSPORT AÉRIEN

Les 100 ans du Bourget célébrés dans la morosité

CÉLINE LE PRIoux

Paris — Le Salon de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, près de Paris, s'ouvre aujourd'hui dans un contexte morose de baisse du trafic aérien, de reports voire d'annulations de commandes d'avions, et avec dans tous les esprits le récent crash du vol Rio-Paris d'Air France.

Les annonces de contrats passés au plus grand salon aéronautique mondial, un événement biennal dont c'est le centième anniversaire, devraient être moins spectaculaires que lors de l'édition 2007, caractérisée par le gigantisme des commandes annoncées par Airbus et Boeing.

Ternie par la crise, cette édition 2009 est aussi endeuillée par l'accident le 1er juin de l'Airbus A330 reliant Rio à Paris, qui s'est abîmé en mer dans des circonstances mystérieuses, faisant 228 morts.

«Ce sera un Bourget plus calme que le précédent», estime Mark King, président de la division aéronautique civile du motoriste britannique Rolls-Royce, qui fournit les réacteurs des futurs long-courriers de l'américain Boeing et de l'europeen Airbus, le 787 et l'A350.

A cause de la crise économique, «2009 sera la première année depuis 2001 [marquée par les attentats du 11-Septembre aux États-Unis] à afficher un recul du trafic, passager et fret», prédit Charles Edelstene, président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), l'organisateur du salon.

Selon l'Association internatio-

nale du transport aérien (IATA), le nombre de passagers baissera de 8 %, à 2,06 milliards, comparé à l'année précédente.

Et la quantité de marchandises transportées dans les avions devrait dégringoler de 17 % à 33,3 millions de tonnes, prévoit IATA, qui représente 230 compagnies aériennes, soit 93 % du trafic aérien international, à l'exclusion des compagnies «low-cost».

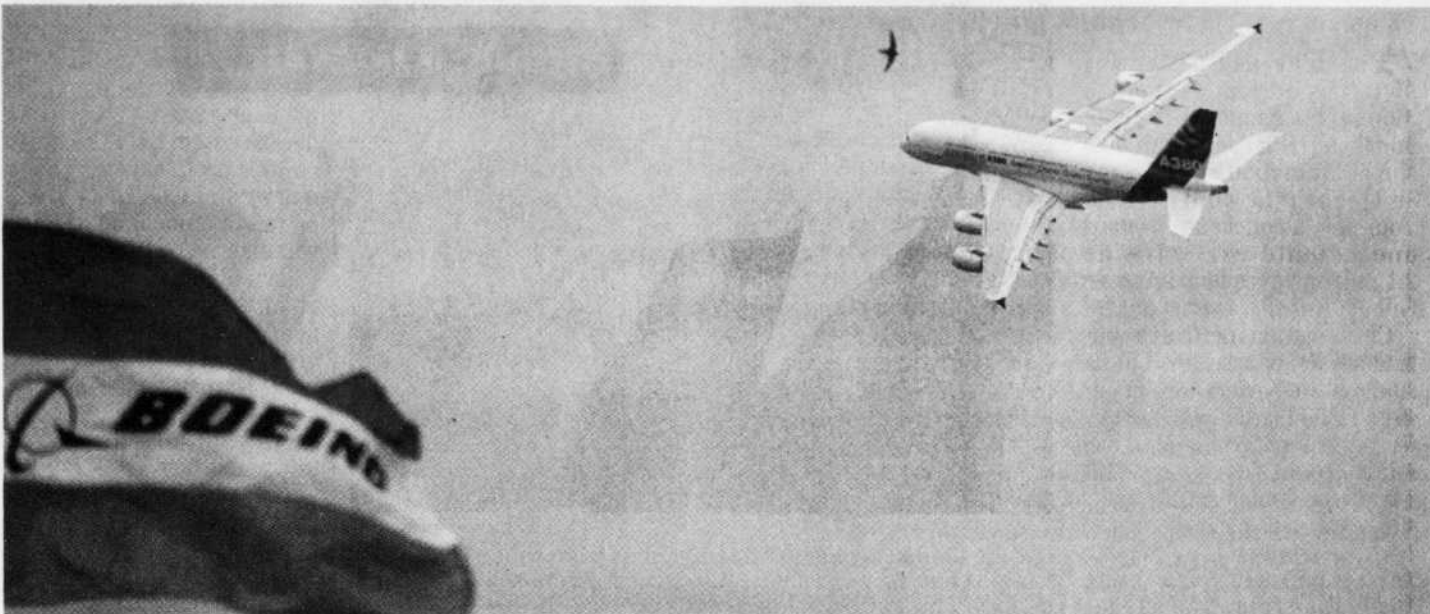
Les compagnies aériennes ajustent leurs capacités, volant avec des engins plus petits, desservant moins fréquemment certaines destinations ou les supprimant complètement.

Elles ont aussi tendance à décaler les livraisons d'avions déjà commandés, voire à les annuler — un phénomène encore rare — et reportent à des temps plus sereins d'éventuels achats.

A ce jour, Airbus et Boeing comptent toutefois livrer autant d'appareils en 2009 qu'en 2008. Forts d'un carnet de commandes très élevé, constitué lors d'années précédentes record, les deux constructeurs s'estiment à même d'affronter cette mauvaise passe.

Ils ont prévu des ajustements de cadence de production pour l'automne, qui chez Airbus ne devraient toutefois pas conduire à des réductions d'emplois, grâce à la flexibilité des sous-traitants et des CDD. Boeing avait annoncé en début d'année vouloir supprimer 10 000 postes.

La crise s'est abattue plus sévèrement sur l'aviation d'affaires, remarque M. Edelstene, également p.-d.g. du français Dassault Aviation. Deux constructeurs américains de businessjets, Cessna et Gulf-



PASCAL ROSSIGNOL REUTERS

À ce jour, Airbus et Boeing comptent toutefois livrer autant d'appareils en 2009 qu'en 2008.

stream, ont d'ailleurs renoncé à venir au Bourget. Dans ce secteur, la forte réduction de la production a conduit à de nombreux licenciements aux États-Unis.

Côté démonstrations, le long-courrier 787 ou «Dreamliner» de Boeing et l'avion de transport militaire d'Airbus A400M, que l'on espérait il y a deux ans voir voler au Bourget, brilleront par leur absence, victimes de retards dans leur programme de construction. Le vol d'essai du 787 aux États-Unis est cependant prévu avant la fin juin.

Très attendu, l'avion de chasse F-22 Raptor de l'américain Lockheed ne viendra pas non plus, a précisé le GIFAS sans donner de raison officielle.

Agence France-Presse

PERSPECTIVES

Le « plus meilleur pays »

Le Canada est l'une des vedettes de l'heure sur la scène internationale en cette période de crise économique. Sa gestion prudente du secteur financier et de ses finances publiques, la vigueur de son plan de relance ainsi que son activisme indéfectible pour les solutions multilatérales le font passer pour un modèle à suivre sur la route d'un nouvel ordre mondial. Mais nous, nous savons bien que le héros est loin d'être parfait.

Il est d'usage de complimenter ses hôtes sur leur choix de la couleur des murs du salon et les bonnes manières de leur petit dernier. Mais lorsque les mêmes compliments reviennent, encore et encore, il y a lieu de penser que tous ces gens ne disent peut-être pas cela uniquement pour être polis, et qu'après tout, ce drôle de vert, conseillé par la décoratrice, rajoute peut-être réellement une touche d'originalité à la pièce, et que le fiston n'est peut-être pas si bête après tout.

La 15^e édition de la Conférence de Montréal a été le théâtre d'un tel concert d'éloges à propos du Canada la semaine dernière. Jamais n'y avait-on vu autant d'acteurs importants, provenant de contrées et d'horizons aussi diversifiés, dire autant de bien du pays juché au nord du nord du continent américain.

Comme on y parlait principalement de la crise économique mondiale et du nouvel ordre mondial qui devrait y succéder, cela ne surprendra personne d'apprendre que les premières félicitations sont allées à ce secteur bancaire canadien que l'on qualifiait autrefois d'ennuyeux et de trop conservateur, mais qui, contrairement aux châteaux de cartes des autres, a su résister à la tempête financière qui s'est levée aux États-Unis. Plusieurs experts et dirigeants d'institutions internationales ne se sont pas gênés pour donner le Canada (et l'Australie) en exemple à tous ces pays qui devront réformer leurs systèmes de régulation financière.

Le Canada s'est aussi attiré des fleurs pour avoir su, au milieu des années 90, ramener l'équilibre de ses finances publiques et réduire ensuite sa dette. Cette discipline budgétaire lui a conféré une marge de manœuvre financière lui permettant d'adopter, au début de l'année, proportionnellement l'un des plus importants plans de relance économique des pays développés. Cela devrait permettre au Canada d'être l'un des premiers à sortir de la crise, a souligné le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría.

Le Canada a aussi été encensé pour avoir eu la bonne idée, il y a plus de dix ans, de créer le G20 aujourd'hui au cœur de la réponse internationale à la crise. Plus généralement, on a encensé sa défense assidue, sur la scène internationale, de l'approche multilatérale, du libre-échange et de l'aide au développement des pays pauvres sans lesquels on estime maintenant impossible d'arriver à une mondialisation «plus responsable et plus résiliente».

Le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, en a rajouté, jeudi, en disant qu'il croyait que le pays pouvait être le premier à mettre en place les nouveaux cadres financiers nationaux qui aideront le monde à éviter une répétition de la crise en cours.

Un meilleur qui pourrait faire mieux

Difficile de rester insensible à une telle consécration. On se croirait même parfois revenu au temps où l'ancien premier ministre Jean Chrétien vantait tellement le Canada sur toutes les tribunes qu'on lui avait attribué — à tort — la paternité du titre de «plus meilleur pays du monde».

Invité à présenter un discours au dernier jour de la Conférence de Montréal, l'ancien ministre libéral des Affaires étrangères et du Commerce Pierre Pettigrew est allé jusqu'à évoquer l'idée que le Canada devienne, pour la nouvelle administration américaine du président Obama, ce que l'Angleterre de Margaret Thatcher avait été pour l'administration Reagan, c'est-à-dire une source d'inspiration tellement forte qu'elle pourrait marquer l'ensemble de la planète pour des années à venir. «Je suis sérieux!», a protesté, devant les rires de son auditoire, l'ancien politicien qui était retourné travailler pour le cabinet Deloitte.

Il est vrai que le Canada a quand même des raisons de se garder une petite gêne devant ce déluge de louanges. On pourrait, par exemple, parler de la question des changements climatiques et du traitement réservé à ses ressortissants accusés de l'étranger de terrorisme, où Ottawa a moins l'air d'un précurseur que d'un des derniers combattants d'arrière-garde.

Même si l'on s'en tient uniquement aux questions économiques, on pourrait commencer par rappeler que c'est contraint et forcé que le gouvernement Harper a présenté l'ambitieux plan de relance pour lequel il est aujourd'hui félicité. On pourrait ajouter qu'en attendant qu'une reprise américaine entraîne dans son sillage l'économie canadienne, le Canada comptera bien moins sur l'amélioration de sa productivité pour assurer sa croissance que sur la chance qu'il a d'avoir autant des ressources naturelles dont la Chine et l'Inde ont besoin.

En ce qui a trait aux finances publiques, la crise a aussi montré comment, au contraire du gouvernement fédéral, les provinces disposaient de peu de marge de manœuvre financière, même en situation de grande nécessité. Cela n'annonce rien de bon pour le moment, de plus en plus proche, où commencera à se faire vraiment sentir le choc démographique sur leurs revenus et dépenses.

Ce ne sont là que quelques-unes des observations, moins plaisantes celles-là, que les participants à la Conférence de Montréal auraient pu faire au Canada la semaine dernière. Mais des visiteurs bien élevés ne disent pas ce genre de choses à leurs hôtes.

edesrosiers@ledevoir.com

La présente annonce n'est pas une offre d'achat ni la sollicitation d'une offre de vente de titres de Klondex Mines Ltd. L'offre (définie ci-dessous) n'est faite que par l'offre d'achat et la note d'information (définies ci-dessous) et par toute modification de celles-ci ou tout supplément à celles-ci. L'offre est faite à tous les porteurs d'actions ordinaires de Klondex et des dépôts seront acceptés pour le compte de ces porteurs, à l'exception des porteurs d'un ressort où la présentation ou l'acceptation de l'offre ne seraient pas conformes aux Lois du ressort.

Le 15 juin 2009

SILVERCORP

AVIS D'OFFRE D'ACHAT
visant la totalité des actions ordinaires en circulation de
KLONDEX MINES LTD.
par
SILVERCORP METALS INC.

à raison de 0,50 action de Silvercorp pour chaque action ordinaire de Klondex

Silvercorp Metals Inc. (l'« initiateur » ou « Silvercorp ») offre d'acheter (l'« offre ») la totalité des actions ordinaires émises et en circulation (les « actions de Klondex ») de Klondex Mines Ltd. (« Klondex »), y compris les actions de Klondex qui pourraient devenir émises et en circulation après la date de l'offre mais avant l'heure d'expiration à la conversion, à l'échange ou à l'exercice de titres de Klondex (à l'exception des droits RDA, définis aux présentes) qui peuvent être convertis en actions de Klondex ou échangés ou exercés contre des actions de Klondex, avec les droits connexes (les « droits RDA ») émis aux termes du régime de droits des actionnaires de Klondex. L'offre est assujettie aux modalités et aux conditions énoncées dans l'offre d'achat (l'« offre d'achat ») et dans la note d'information qui l'accompagne (la « note d'information »), datées du 15 juin 2009, ainsi que dans la lettre d'envoi et dans l'avis de livraison garantie (collectivement, les « documents d'offre »), dont des exemplaires sont déposés aujourd'hui auprès des autorités en valeurs mobilières au Canada, et dans une déclaration d'enregistrement sur Formulaire F-8 (les « documents déposés aux États-Unis »), dont un exemplaire est déposé aujourd'hui auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

L'OFFRE PEUT ÊTRE ACCEPTÉE JUSQU'À 17 H (HEURE DE L'EST) LE 21 JUILLET 2009 (L'« HEURE D'EXPIRATION »), À MOINS QU'ELLE NE SOIT PROLONGÉE OU RETIRÉE PAR SILVERCORP.

L'offre est conditionnelle, notamment, à ce que le nombre d'actions de Klondex valablement déposées en réponse à l'offre sans que leur dépôt soit révoqué à l'heure d'expiration constitue au moins 66 2/3 % des actions de Klondex émises et en circulation à l'heure d'expiration (compte tenu de la dilution et des actions de Klondex pouvant être émises à l'exercice d'options ou de bons de souscription visant l'achat d'actions de Klondex). Les conditions de l'offre sont énoncées à la rubrique 2 de l'offre, « Conditions de l'offre ».

À la date des présentes, Silvercorp n'est pas propriétaire, directement ou indirectement, d'actions de Klondex. Les actions ordinaires de Silvercorp (les « actions de Silvercorp ») sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (« TSX ») et de la NYSE Amex LLC sous le symbole « SVM ». Les actions de Klondex sont inscrites à la cote de la TSX sous le symbole « KDX ». En fonction du cours de clôture des actions de Silvercorp à la TSX le 5 juin 2009, soit le dernier jour de bourse avant la date à laquelle Silvercorp a annoncé son intention de présenter l'offre, l'offre représente une prime d'environ 59 % par rapport au cours de clôture des actions de Klondex à la TSX le même jour. Selon le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de Silvercorp à la TSX des 20 jours de bourse terminés le 5 juin 2009, l'offre représente une prime d'environ 63 % par rapport au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de Klondex à la TSX pendant la même période. Les porteurs d'actions de Klondex sont priés d'obtenir les plus récents cours des actions de Silvercorp et des actions de Klondex.

Les porteurs d'actions de Klondex (les « actionnaires de Klondex ») qui souhaitent accepter l'offre et déposer leurs actions de Klondex doivent d'abord remplir et signer une lettre d'envoi ou un fac-similé de celle-ci signé à la main et déposer cette lettre ou le fac-similé avec les certificats attestant leurs actions de Klondex et tous les autres documents requis à l'un des bureaux de Kingsdale Shareholder Services Inc. (le « dépositaire ») conformément aux directives fournies dans la lettre d'envoi ou demander à leur courtier, banque commerciale, société de fiducie ou autre prête-nom d'effectuer l'opération pour leur compte. De même, (1) les actionnaires de Klondex peuvent accepter l'offre en suivant la procédure de transfert par inscription en compte des actions de Klondex décrite à la rubrique 5 de l'offre d'achat, « Mode d'acceptation — Acceptation par transfert par inscription en compte »; ou (2) si les certificats attestant les actions de Klondex ne sont pas immédiatement disponibles ou si les certificats et tous les documents requis ne peuvent être envoyés au dépositaire avant l'heure d'expiration, les actionnaires de Klondex peuvent accepter l'offre en suivant la procédure de livraison garantie décrite à la rubrique 5 de l'offre, « Mode d'acceptation — Procédure de livraison garantie » à l'aide d'un avis de livraison garantie ou d'un fac-similé de celui-ci signé à la main. Les actionnaires de Klondex dont les actions de Klondex sont immatriculées au nom d'un prête-nom devraient consulter leur courtier, banque, société de fiducie ou autre prête-nom pour obtenir de l'aide dans le cadre du dépôt de leurs actions de Klondex. Les actionnaires de Klondex n'auront pas à payer de frais ou de commission s'ils acceptent l'offre en déposant leurs actions de Klondex directement auprès du dépositaire. Les actionnaires de Klondex peuvent révoquer le dépôt de leurs actions de Klondex fait en acceptation de l'offre à tout moment (i) avant la prise de livraison des actions de Klondex par Silvercorp aux termes de l'offre, (ii) si Silvercorp n'a pas réglé les actions de Klondex dans les trois jours ouvrables suivant la prise de livraison et (iii) dans certaines autres circonstances décrites à la rubrique 8 de l'offre d'achat, « Droit de révocation d'un dépôt d'actions de Klondex ».

Les incidences fiscales pour les actionnaires de Klondex au Canada et aux États-Unis de la disposition d'actions de Klondex sont décrites aux rubriques 19 et 20 de la note d'information. Les actionnaires de Klondex sont priés de consulter leurs propres conseillers en fiscalité.

L'initiateur a demandé à Klondex la liste des actionnaires de Klondex et la liste de titres détenus de celle-ci afin d'envoyer les documents d'offre aux actionnaires de Klondex. Lorsque Klondex aura donné suite à cette demande, les documents d'offre et les autres documents pertinents seront envoyés par la poste aux actionnaires de Klondex inscrits et seront fournis aux courtiers, aux banques, aux sociétés de fiducie et aux personnes semblables dont les noms ou ceux de leurs prête-noms figurent sur la liste des actionnaires de Klondex ou, s'il y a lieu, qui figurent à titre d'adhérents sur la liste de titres détenus d'une agence de compensation, pour que ces personnes acheminent les documents aux propriétaires véritables d'actions de Klondex.

Les renseignements contenus dans la présente annonce ne constituent qu'un sommaire. L'offre est faite seulement au moyen des documents d'offre et des documents déposés aux États-Unis. Vous devriez lire attentivement les documents d'offre et les documents déposés aux États-Unis avant de prendre une décision relativement à l'offre parce que ces documents contiennent des renseignements importants. Les documents d'offre et les documents déposés aux États-Unis sont déposés aujourd'hui auprès des autorités en valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et pourront être consultés gratuitement sur Internet aux adresses www.sedar.com ou www.sec.gov. Des exemplaires de ces documents peuvent aussi être obtenus sans frais auprès de Kingsdale Shareholder Services Inc. Les questions et les demandes d'aide peuvent être adressées à Kingsdale Shareholder Services Inc. aux numéros de téléphone et aux adresses indiqués ci-après. Les actionnaires de Klondex peuvent également communiquer avec leur courtier, leur banque commerciale, leur société de fiducie ou leur autre prête-nom pour obtenir de l'aide relativement à l'offre.

Le dépositaire et agent d'information dans le cadre de l'offre est :

KINGSDALE
Shareholder Services Inc.

Par la poste
The Exchange Tower
130 King Street West, Suite 2950
P.O. Box 361
Toronto (Ontario) M5X 1E2

Par courrier recommandé, en mains propres
ou par messenger
The Exchange Tower
130 King Street West, Suite 2950
P.O. Box 361
Toronto (Ontario) M5X 1E2

Sans frais (en Amérique du Nord) :

1-888-518-6832

Courriel : contactus@kingsdaleshareholder.com

Télécopieur : 416-867-2271

Télécopieur (sans frais) : 1-866-545-5580

Banques et courtiers à l'extérieur de l'Amérique du Nord (à frais virés) : 416-867-2272

ÉDITORIAL

AUTISME

Bonne nouvelle!

Quelques engagements solennels tardent à prendre le chemin de l'action. Voilà ce qui est arrivé dans le dossier des enfants autistes, jadis étiqueté prioritaire mais trop longtemps confiné à la salle d'attente...



Marie-Andrée Chouinard était en juin 2003. En plein discours inaugural, le premier ministre Jean Charest déclina sur plusieurs promesses sa priorité à la santé. Un «engagement personnel» envers les enfants autistes trônait en bonne place: cela avait valu une excellente note au chef du gouvernement, fraîchement élu. Foi de premier ministre, tout serait mis en place pour soutenir les «services de stimulation précoce» destinés à cette clientèle originale.

Six ans ont passé. Accrochés à ce serment, des parents attendaient encore que leurs vœux se concrétisent. Six ans à espérer davantage que des sommes saupoudrées çà et là, à réclamer l'accès rapide à des services de stimulation pour leurs petits. En matière d'autisme et de troubles envahissants du développement (TED), un consensus prime: plus le traitement est précoce, meilleurs sont les résultats pour le développement de l'enfant.

Bonne nouvelle pour tous ces gens, qui croupissaient sur des listes d'attente afin de rencontrer un pédopsychiatre et de tenir enfin le précieux diagnostic menant à l'ICI (Intervention comportementale intensive), ce programme de stimulation de 20 heures par semaine censé faire des miracles. Jeudi, en commission parlementaire étudiant le projet de loi 21, la ministre de la Justice, Kathleen Weil, a consenti l'ouverture réclamée par les parents et les organismes las d'attendre pour confirmer l'autisme ou le trouble envahissant du développement d'un enfant.

Désormais, pour goûter les bienfaits de l'ICI, une «évaluation» faite par un psychologue sera suffisante, aux côtés du «diagnostic» du médecin psychiatre, à ce jour impératif pour avoir accès aux inestimables services.

Il s'agit d'une immense victoire, qu'il serait dommage de résumer à une affaire d'étiquettes professionnelles. C'est en effet la révision du Code des professions qui en est le déclencheur, mais ce pas de géant n'enlève pas aux médecins pour redonner aux psychologues. Il offre à des enfants le loisir d'accéder à un encadrement vital pour s'ouvrir, s'épanouir et sortir davantage de l'univers parallèle dans lequel on les sent perdus.

Le cri de désespoir des dénonciateurs n'était pas exagéré: en 2003, pour accéder aux services, le temps d'attente moyen était de 144 jours pour les enfants âgés de moins de quatre ans. Cinq ans plus tard, il avait augmenté à 164 jours. Le dépistage, plus raffiné qu'auparavant, permet de détecter de plus en plus de cas. En mars dernier, le ministère de l'Éducation notait une augmentation du nombre de TED en cinq ans de 92 % au primaire et de 143 % au secondaire!

La ministre Weil a rassuré une grande partie des inquiets jeudi en dénouant cette impasse, qui avait pris une allure de guerre sémantique (on «évalue» ou on «diagnostique»?). Désormais, chacun conserve son propre champ d'expertise, mais le traitement n'est plus uniquement tributaire d'une visite chez le psychiatre, ce qui demeure néanmoins un pan essentiel de l'encadrement de l'enfant.

Des détails majeurs restent à ficeler, notamment sur le plan financier. Les services doivent être soutenus à la hauteur des besoins affichés. La meilleure nouvelle demeure toutefois que des enfants autistes ne languiront plus dans l'antichambre, compromettant ainsi leurs chances de développement.

machouinard@ledevoir.com

ÉTATS-UNIS

Le pire effet

En avril dernier, un rapport du département américain de la Sécurité intérieure avertissait que «la crise économique et l'élection du premier Noir à la présidence créent un terrain unique à la radicalisation de la droite». Faisant un lien avec le contexte malsain dans lequel s'est produit l'attentat d'Oklahoma City en avril 1995, le rapport concluait que «les loups solitaires» et les petites cellules terroristes épousant cet extrémisme représentent la menace terroriste intérieure la plus dangereuse pour la sécurité des États-Unis. Un autre rapport, publié annuellement par le Southern Poverty Law Center, une organisation basée à Montgomery, en Alabama, allait dans le même sens, signalant une augmentation notable du nombre de groupes haineux.

James von Brunn, 88 ans, vétéran de la Seconde Guerre mondiale, suprémaciste et antisémite, a accredité ces appréhensions en ouvrant le feu, mercredi dernier, dans l'entrée bondée du musée de l'Holocauste, à Washington. La fusillade, qui aurait pu virer au carnage, a coûté la vie à un gardien de sécurité noir. La voiture de Von Brunn, stationnée en double file devant le musée, contenait apparemment des explosifs. Ce négationniste notoire a purgé six ans de prison à l'issue d'une tentative de prise d'otages, en 1981, dans les bureaux de la Réserve fédérale, une institution qu'il jugeait noyauté par les juifs.

C'était au moins la troisième fois, depuis la fin du mois de mai, que les médias rapportaient un incident de cette nature. Il y a une quinzaine, un médecin pratiquant des avortements tardifs a été assassiné au Kansas. Dans la logique tout à fait représentative des cinglés d'extrême droite, le fanatique «pro-vie» accusé du meurtre a tenu à faire savoir que le gouvernement américain n'avait aucune légitimité.

Le rapport du département de la Sécurité intérieure avait outré les républicains. La direction du parti y avait dénoncé de la part de la nouvelle présidence de Barack Obama une tentative de faire passer pour terroristes tous les conservateurs qui ne partagent pas sa conception du monde.

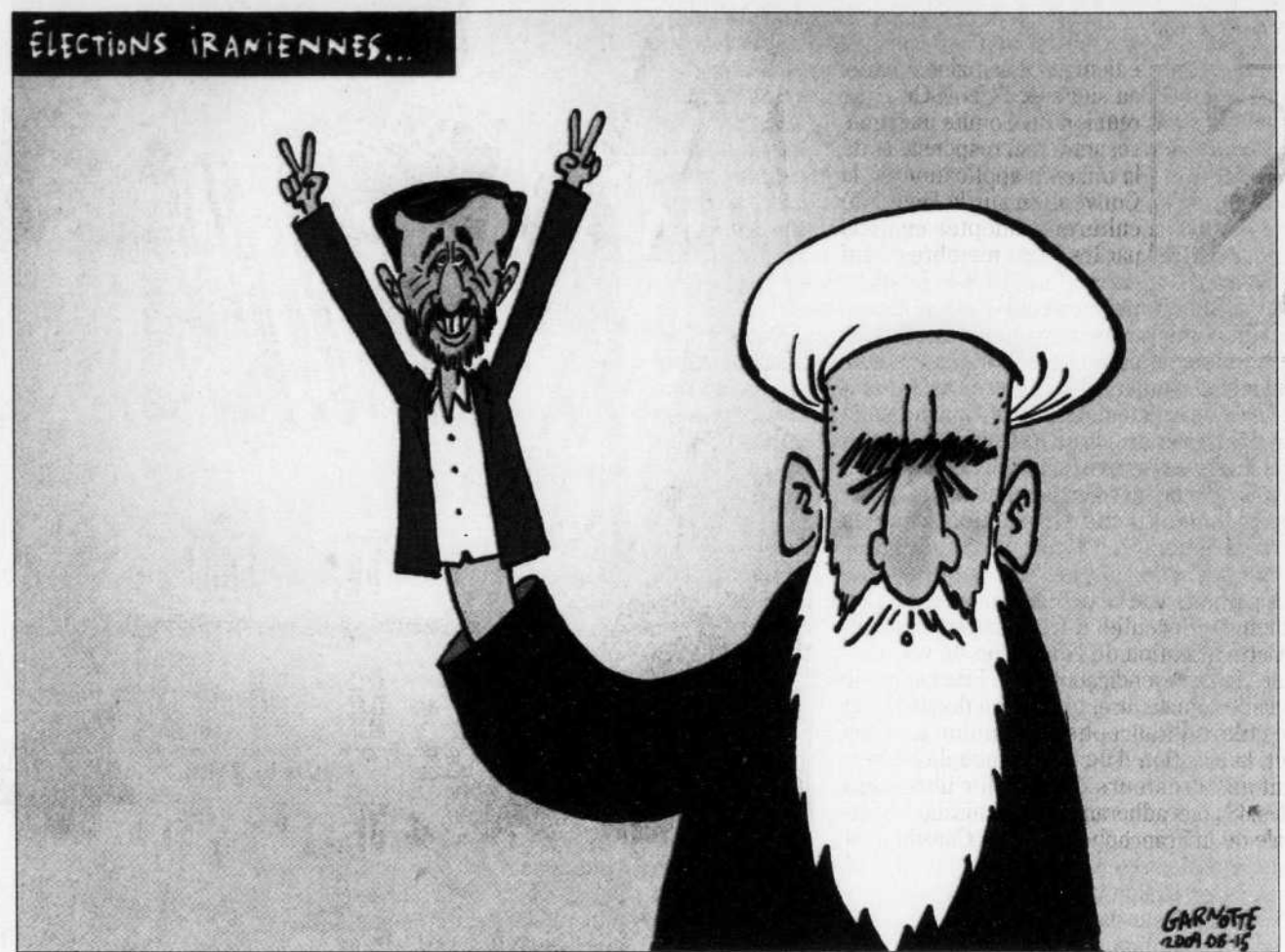
Il n'y a pas de meilleure stratégie défensive que l'attaque, fût-elle de la malhonnêteté la plus grossière. Or, l'establishment républicain et les médias conservateurs n'ont de cesse de jeter de l'huile sur le feu de ces sentiments extrémistes. C'est ici Glenn Beck, nouvelle star de Fox News, qui dénonce le projet «totalitaire» du nouveau président. C'est là *The Washington Times* qui accuse M. Obama de «s'être aligné» sur les Frères musulmans. C'est le Comité national républicain, pour lequel «le Parti démocrate se consacre à la restructuration de la société américaine en fonction des idéaux socialistes».

Ces excès de langage ne sont pas nouveaux dans la bouche des républicains. Mais le contexte l'est. Au lieu d'en étaler les dangers, ils préfèrent manipuler des travers extrémistes qui tiennent de l'expression d'intolérance la plus hideuse qui soit. C'est l'«effet Obama» dans le pire sens du terme.

gtaillefer@ledevoir.com

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



LETTRES

Fermons le PQ

Décidément, rien ne va plus au PQ, tel est mon triste constat. On semble piétiner depuis longtemps. Nouveau chef, retour à l'opposition officielle, mêmes chicanes sur les thèmes abordés et grognons perpétuelles. C'est un problème de fond, voilà qui est indépassable. Pourtant, on prône le retour au pouvoir, mais avec une faible partie des valeurs qui caractérisent ce parti à l'idéologie anorexique. L'écart entre les adeptes de la ligne dure et la souple s'accentue; l'unité n'y fera jamais son nid. Mme Marois semble plafonner dans son rôle de chef de l'opposition, peut-elle aller plus haut? Bien malin celui qui répondra dans l'affirmative; il aura besoin d'arguments en béton. Bref, on se retrouve sur les bancs d'école encore une fois. Que dire du conseil des belles-mères qui surveillent le déroulement quotidien par le trou de la serrure? Le projet de séparation est depuis trop longtemps dans le fourneau, il est brûlé. L'arbre du PQ donne de moins en moins de fruits murs.

Mais la question qu'il faut se poser au PQ est la suivante: où est la valeur ajoutée

de ce parti au fil des ans? Cette carence vitale guette le PQ et pourrait le frapper comme l'ADQ l'a été. Mario Dumont a quitté le bateau qui se métamorphosait en petite chaloupe à rames. Peu s'en fallut que la dernière réunion de l'ADQ ne se fasse au cimetière et qu'il soit porté en terre. Le PQ n'a plus le choix, il doit fermer boutique, dissoudre sa charte et repartir sur de nouvelles bases et couleurs en colportant des thèmes et enjeux politiques dignes de charmer la population. Oui, fermons le PQ, car il n'est plus un plat gastronomique. Incapable de réaliser son but premier, soit la séparation, le PQ devient-il une rue sans issue? C'est écrit dans le ciel bleu du Québec que la séparation ne sera pas le fruit du PQ.

Michel Beaumont
Québec, le 11 juin 2009

Le club «Canadien»

Le peuple et les gens d'affaires savent très bien que le club de hockey Le Canadien est une entreprise économique florissante qui peut se suffire à elle-même et qui

profite à quelques-uns. Beaucoup le répètent: ce club est une affaire de «sous».

Il est fort inconcevable et inacceptable que le gouvernement Charest prenne les devants et offre des millions à un ou à des groupes qui nagent dans l'argent. Ce gouvernement flaire d'une façon opportuniste l'accord des citoyens qui sont accros du club et le silence des gens qui craignent de critiquer ce gaspillage. Les gens ont besoin de ces millions bien davantage que les riches qui achèteront le club.

Nous sommes écrasés par des manques de services, en santé, en éducation et dans les centres pour personnes âgées et malades.

Ce gouvernement n'a pas le droit d'acheter sa popularité, par ce geste financier insultant, sur le dos des citoyens. Le peuple entier passe avant «l'aplativisme» politique pour faire plaisir à des fans et retirer leurs votes en retour.

Qu'il aille demander aux travailleurs forestiers ce qu'ils en pensent... et aux autres compagnies sur le qui-vive... Gouverner exige vision et éthique.

Raymond Ethier
Saint-Hugues, le 11 juin 2009

LIBRE OPINION

Il faut sauver la Société Radio-Canada, mais pas au prix de son imputabilité

La transparence dans la gestion des fonds publics ne devrait pas être négociable

PIERRE KARL PÉLADEAU

Président et chef de la direction
Quebecor et Quebecor Media

Madame et messieurs les députés et porte-parole du Parti libéral du Canada, du Bloc québécois et du NPD en matière de patrimoine canadien et de langues officielles, Pablo Rodriguez, Carole Lavallée et Charlie Angus.

J'ai lu avec grand intérêt votre lettre ouverte «Agir pour Radio-Canada avant qu'il ne soit trop tard» publiée dans les pages du quotidien *Le Devoir* du 6 juin dernier. Vos motivations à protéger la SRC vous honorent au plus haut point. Comme vous, en tant que citoyen, je suis d'avis que la télévision d'État a un rôle essentiel à jouer dans un pays comme le Canada, particulièrement quand l'on prend en considération l'importance historique de la société d'État dans le développement et l'affirmation de l'identité québécoise, nous permettant d'enrichir tout autant notre environnement culturel que celui de l'information.

Plusieurs générations de Québécois se sont nourries des émissions d'affaires publiques, des émissions de variétés, des quiz, des émissions jeunesse et d'émissions de bien d'autres genres télévisuels. Comment oublier, en ce qui me concerne, les *Bobino*, les grandes entrevues de Denise Bombardier, les jeux comme *Génies en herbe*, les grands moments d'identification nationale comme *La Soirée du hockey* et tant d'autres moments forts qui ont cimenté notre collectivité et nourri notre capacité à jouer pleinement notre rôle de citoyen.

Est-ce à dire toutefois que, comme citoyens et comme contribuables, nous devons accepter tout ce que fait actuellement la SRC et que celle-ci soit soustraite à tout contrôle et toute imputabilité? Il nous apparaît essentiel que la collectivité puisse s'as-

surer que la SRC rende des comptes et que les agissements discutables constatés depuis de trop nombreuses années ne nuisent pas substantiellement à sa mission du diffuseur d'État.

Nous devons pouvoir recourir à des mécanismes de contrôle permettant de garantir que les fonds de la SRC sont utilisés au bénéfice de la société canadienne plutôt qu'au bénéfice personnel de partisans du *statu quo* du système canadien de radiodiffusion. Ce système, comme vous avez pu le constater depuis quelques mois à titre de membres du Comité permanent du Patrimoine canadien de la Chambre des communes, est fragilisé à un point tel que l'existence de nos réseaux généralistes est mise en péril, tout comme les milliers d'emplois qui s'y rattachent.

Les dangers d'un blanc-seing

La nécessaire imputabilité de la SRC nous amène à remettre en question les efforts déployés par celle-ci afin de se soustraire aux exigences de la Loi sur l'accès à l'information. Sans transparence, comment pouvons-nous juger de la juste et convenable utilisation que fait la SRC des fonds publics? La télévision d'État fait pourtant elle-même appel à cette législation pour s'acquitter de sa tâche d'informer les citoyens sur la qualité de la gestion des autres organismes d'État. Pourquoi devrait-on lui permettre d'être exemptée des obligations que lui impose cette loi adoptée pour protéger les Canadiens et leur permettre d'obtenir toute l'information requise afin de leur permettre de participer de façon pleine et éclairée à la vie démocratique qui fait l'orgueil de notre nation?

Si l'État canadien garantissait l'indépendance financière de la SRC en lui octroyant un financement stable et pluriannuel, comme vous le souhaitez, et que la SRC respectait sa mission fondamentale en investissant

les fonds qui lui sont alloués dans ce que nous appelons le contenu canadien original à l'écran, nous ne pourrions que nous en réjouir. Malheureusement, tel n'est pas le cas, comme l'illustrent ces centaines de milliers de dollars dépensés pour protéger des dirigeants ayant abusés de leur pouvoir, une situation qui a fait l'objet d'une déclaration fort éloquente de l'Honorable juge Richard Wagner J.C.S. dans l'affaire Claude Fournier et autres c. Mario Clément et Société Radio-Canada (2008 QCCS 4715): «Quoi qu'il en soit, le Tribunal est d'avis que les gestes et les propos tenus par Mario Clément dépassent largement le cadre raisonnable d'une gestion responsable et représentent, tout compte fait, un abus de droit et un règlement de compte tout aussi inattendu que répréhensible qui tranche avec la politique de réserve alors adoptée et suivie par la SRC.»

De très nombreux autres exemples pourraient aussi être utilisés pour illustrer notre propos si la loi canadienne sur l'accès à l'information était appliquée avec toute la rigueur que nous souhaitons voir imposée à toutes les sociétés d'État. Si le gouvernement canadien devait octroyer un blanc-seing comme celui que la SRC réclame sans aucune forme de contrôle, la collectivité aurait échoué dans son obligation d'assurer l'imputabilité de tous les organismes publics et sociétés d'État qui reçoivent des fonds publics devant être utilisés dans le strict respect de leurs obligations et responsabilités.

Madame et messieurs les députés, ne vous laissez pas détourner de certains faits troublants et incontestables. L'avenir de la SRC et son rôle primordial au sein de notre système de radiodiffusion militent en faveur du maintien de tous les contrôles et redditions de comptes attendus pour une société d'État. La transparence dans la gestion des fonds publics ne devrait pas être négociable.

IDÉES

Conférence de l'UNESCO: quel rôle pour le Québec?

LOUISE BEAUDOIN
Députée de Rosemont

Se tient cette semaine à Paris, au siège de l'UNESCO, une réunion du Comité intergouvernemental responsable de la mise en application de la Convention sur la Diversité culturelle, adoptée en 2005 par les États membres, sauf par les États-Unis et Israël, et ratifiée depuis par une centaine de pays. Cette Convention permet aux États et aux gouvernements de soutenir leurs entreprises culturelles. Les 24 pays membres de ce Comité ont le mandat d'élaborer des directives opérationnelles facilitant la mise en œuvre de la Convention.

Au mois de mars dernier, la réunion du Comité a principalement porté sur l'article 16 de la Convention. Selon cet article, les pays développés s'engagent à faciliter les échanges culturels avec les pays en développement en accordant un traitement préférentiel à leurs artistes et artisans. Cette question de l'émission de visas rejoint une vieille revendication de la Francophonie qui réclame, à juste titre, pour enfin donner à cet espace culturel francophone commun un sens concret, la création d'un visa francophone permettant aux créateurs de circuler librement entre les 68 pays adhérents à l'Organisation internationale de la Francophonie. Or le Canada s'est distingué, lors de cette rencontre de mars 2009 à l'UNESCO, en s'isolant. Il a été le seul pays à émettre des réserves par rapport à cet article 16. Nulle surprise puisque que, tout au long, par exemple, des fêtes du 400^e anniversaire de la fondation de Québec, de multiples événements ont dû se passer de la présence d'un certain nombre de ressortissants du Maghreb et d'Afrique qui, pour des raisons obscures, n'avaient pu obtenir de visas d'entrée temporaire au Canada. La surprise est plutôt venue du Québec. Le Québec, qui n'a pas, contrairement aux affirmations des premiers ministres Charest et Harper, «un siège à l'UNESCO», mais bien un strapontin à l'intérieur de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO, n'a rien dit, ne s'est pas dissocié de la position canadienne, est resté bien assis sur son strapontin. Qui ne dit mot consent... lâchement.

Qu'en sera-t-il cette semaine?

Le Comité devra déterminer ses nouvelles priorités pour promouvoir les objectifs de la Convention et en assurer la meilleure mise en œuvre possible. Comment, dans cette perspective, passer à côté de la clarification de la section V intitulée «Relations avec les autres instruments» puisque ces deux articles, 20 et 21, sont au cœur de la raison d'être de la Convention. Leur interprétation déterminera si oui ou non la Convention sera efficace par rapport, notamment, à l'Organisation mondiale du Commerce. En d'autres termes, est-ce qu'en matière culturelle ce seront les règles commerciales qui auront préséance ou non? L'avenir de la Convention se joue, en bonne partie, là-dessus. Des directives opérationnelles sont donc nécessaires, car plusieurs éléments doivent être définis. Ainsi, le deuxième paragraphe de l'article 20 qui stipule que la Convention ne modifie pas les obligations



Tout au long des fêtes du 400^e anniversaire de la fondation de Québec, de multiples événements ont dû se passer de la présence d'un certain nombre de ressortissants du Maghreb et d'Afrique qui, pour des raisons obscures, n'avaient pu obtenir de visas d'entrée temporaire au Canada.

contractées en vertu d'autres traités contredit le premier paragraphe qui affirme que la Convention n'est pas subordonnée aux autres traités... Comment concilier ce qui semble inconciliable à première vue? Des précisions s'imposent aussi concernant l'article 21 qui se lit comme suit: «Les Parties s'engagent à promouvoir les objectifs et principes de la présente Convention dans d'autres enceintes internationales. À cette fin, les Parties se consultent, s'il y a lieu, en gardant à l'esprit ces objectifs et ces principes». Que signifient les termes «enceintes internationales»? Qu'implique cette terminologie? Les enceintes régionales ou bilatérales sont-elles comprises dans le terme «international»? Il importe enfin de déterminer les formes que pourrait prendre la consultation entre les Parties. La société civile par la voix de plusieurs Coalitions nationales pour la Diversité culturelle qui regroupent l'ensemble du milieu

culturel dans chaque pays et sans l'implication desquelles la Convention elle-même n'aurait pas été adoptée demande d'ailleurs que cet article 21 soit inscrit au menu des travaux du Comité et fasse l'objet de réflexion de sa part afin de le rendre opérationnel.

Le Québec doit, cette semaine, reprendre le rôle de meneur qui a été le sien particulièrement à la fin des années 90 lorsque cette idée de convention sur la Diversité culturelle a été lancée et entraînée la communauté internationale comme nous avons vu le faire avec détermination pour que la Convention prenne toute son ampleur et donne tous ses fruits. Sinon il faudra en conclure non seulement qu'il est à la remorque du Canada, mais aussi que son influence internationale, qui a déjà été grande dans ce secteur stratégique pour notre avenir collectif, est aujourd'hui en déclin.

QUESTIONS D'IMAGE

Les cosmodingues



JEAN-JACQUES STRÉLSKI

Il ne s'agit pas du titre d'une nouvelle série animée pour les 4 à 10 ans, mais plus sérieusement de cette folie cosmique qui gagne de plus en plus de fortunés touristes de l'espace. En cette période estivale naissante, je me suis dit qu'après tout, bien des gens devaient s'intéresser à une destination de vacances et que dans un avenir peut-être pas si lointain, il leur sera possible de rajouter Mars et Jupiter à côté des îles de la Madeleine et Ogunquit sur leur liste des lieux de détente.

Notre Laliberté national, lui, n'a pas froid aux yeux. Un cœur de poète et les poches pleines, voilà que Ti-Guy s'en va faire son cirque encore plus près du soleil. (Tout étant relatif). Les admirateurs et les critiques ne se peuvent plus. Coup d'éclat pour les uns, coup de pub pour les autres, coup d'épée dans l'eau pour d'autres encore.

Comme plusieurs, la chose au début m'a laissé perplexe. Mais avouez que Guy Laliberté et le Cirque n'ont guère besoin de cette publicité-là pour faire marcher une affaire qui tourne déjà rondement autour de la planète, sans qu'il soit besoin d'aller la voir de plus haut. On conteste la nécessité d'un tel geste, on doute de la sincérité du philanthrope, on remet en question la réelle utilité scientifique de la station spatiale, etc.

En y pensant davantage, je me suis alors dit que je devais une fois de plus faire confiance à un homme que j'admire plus que je ne conteste. D'abord, j'admire l'extraordinaire vision de cet artiste parti de rien pour réinventer un art chancelant, le cirque. Le Cirque du Soleil est aujourd'hui une réussite citée en exemple par bien des commentateurs de l'actualité économique et artistique, mais aussi par toute la population.

Un succès sans précédent, symbole vivant et incontesté de la créativité et de la ténacité québécoises. Pas étonnant qu'aujourd'hui, Laliberté ait envie de pousser le bouchon encore plus loin (avec son argent) pour aller voir tourner le grand ballon bleu. Ensuite, parce que nous avons besoin de ces doux dingues qui repoussent sans cesse les limites de l'aventure humaine. J'ai passé mon enfance (et pas que mon enfance) le nez en l'air à regarder les avions.

La conquête de l'espace me fascine, les audacieuses folies de Richard Branson, du feu Steve Fossett et des cinq autres touristes spatiaux avant Laliberté, me ramènent sans aucun doute à une autre époque, celle où Hergé et Jules Verne constituaient mes tout premiers compagnons d'évasion. C'est comme ça, mais je trouve encore dans ces péripéties fascinantes, la part du rêve à laquelle on se refuse bien souvent de donner une place.

Je suis certain que, comme bien des gens, vous vous êtes dit: «Irais-je, moi, à la place de Guy Laliberté, si j'avais son argent?» La question est légitime même si je dois avouer que la réponse est assez évidente. Bien des gens vous diront qu'ils préféreraient rester dans leur salon le regarder la télé (il le fait aussi pour eux). D'autres, plus téméraires, répondront plutôt qu'ils n'hésiteraient pas un seul instant et que pour voir de très haut la planète bleue, ils vendraient leur âme au diable.

Voilà la boule d'en haut. Un rêve que caressent bien des gens.

C'est du reste dans cette dimension, encore plus sidérale, que se situe le véritable impact de cette balade cosmique. Et Laliberté, en poète de l'espace, en a saisi la véritable portée. Il est d'abord et avant tout un artiste, et comme bien des grands artistes, il dérange, il détruit et bouscule les conventions, il change le monde à sa manière. Excentrique et flamboyant, il n'est ni le premier ni le seul, mais il demeure fidèle à ses croyances, et chacun des gestes qu'il fait reflète sa personnalité. Chacun de ses spectacles est un voyage duquel on revient les yeux chargés d'étoiles. Son cœur de salimbanque invétéré le pousse sans cesse à de telles prouesses, il n'en est donc pas à une pirouette près. Celle-là se veut encore plus magistrale que toutes les autres. Il nous a habitués au fil des temps. Je ne connais pas sa recette, mais je connais sa devise: toujours plus fort, toujours plus haut, toujours plus magique.

«Mesdames et messieurs, dans un numéro unique, Guy le cracheur remplacera cette fois le feu par une pluie d'étoiles.» Bon voyage à lui et bonnes vacances à vous tous.

Jean-Jacques Strélski est spécialiste en stratégie d'images.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 800 caractères (y compris les espaces), ou 110 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

Le Quadrilatère Saint-Laurent

Une planification urbaine déréglée

JACQUES LACHAPPELLE

Professeur titulaire à l'École d'architecture de l'Université de Montréal

Encore une fois, la complexité du processus actuel de planification à Montréal aboutit à un débat qui ne devrait même pas exister. Si l'on peut, d'un côté, se réjouir du droit de parole accordé à la population à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), d'un autre côté, on peut déplorer la malléabilité d'un plan d'urbanisme soumis à l'opportunisme et à l'improvisation.

En plus des dérogations de hauteur, le projet du Quadrilatère Saint-Laurent, présenté solidairement par la Ville de Montréal et par le promoteur SDA, va à l'encontre des valeurs patrimoniales du site. Aux yeux de plusieurs, le mauvais état des bâtiments a de quoi rebuter. Est-ce vraiment du patrimoine? Tous les paliers gouvernementaux, ville comprise, répondent par l'affirmative.

Monuments historiques

Ainsi, le Monument-National a été classé monument historique par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et son aire de protection comprend tous les édifices que l'on prévoit démolir. Ne serait-ce que par leur mixité d'usage et la présence de salles de spectacles à l'étage, il existe des liens étroits entre l'architecture du bien classé et celle de ses voisins, ce qui justifie d'autant plus l'aire de protection.

Le gouvernement fédéral, quant à lui, a déclaré le boulevard Saint-Laurent lieu historique national. Il a ainsi fait valoir la portée symbolique, toujours vivante, rattachée à cette artère et ses bâtiments. En effet, au regard de la culture dominante, la Main représente l'autre Montréal. Au fil des décennies, elle a servi de lieu d'affirmation du nationalisme québécois avec l'implantation du Monument-National de la Société Saint-Jean-Baptiste; d'ancrage aux immigrants et d'expression multiculturelle; d'épine dorsale du Red Light avec son déploiement surprenant d'un univers de spectacles, d'illicite, de burlesque et d'interdit au sein d'une société dominée par la morale religieuse.

Red Light

Aucun Montréalais n'ignore cet imaginaire. Ce lieu qui dérange fait également partie de la culture littéraire et cinématographique. L'œuvre de Michel Tremblay en constitue l'exemple le plus connu.

La Ville elle-même reconnaît l'importance du lien avec le Red Light. Traitant du quadrilatère, son Énoncé des valeurs patrimoniales fait état du rayonnement national, voire international de celui-ci, compte tenu de ses valeurs paysagères urbaines, artistiques, historiques et symboliques! Par ailleurs, le projet de Quartier des spectacles prend appui sur ce héritage du secteur. Vouloir s'imprégner de son histoire, il en appelle aux forces vives du milieu pour en assurer l'avenir.

Comment, à la lumière de ce qui précède, la Ville peut-elle être partie prenante d'un projet: ■ de démolition de bâtiments déjà aménagés ou aptes à aménager des petites salles de spectacles

correspondant à la vie urbaine passée, actuelle et future du secteur?

■ de remplacement d'édifices d'un tronçon marquant de la Main, par un immeuble de bureaux, dont l'usage prévu n'est pas à vocation culturelle? ■ d'adoption du façadisme, alors que le seul maintien des façades constitue une approche de conservation critiquée à l'échelle internationale?

Des paramètres clairs

Rédigé avec grand soin, l'Énoncé patrimonial ne devrait pas être un document d'accompagnement, mais servir à établir les paramètres du projet de conservation. À défaut de suivre cette règle d'or, la Ville va à l'encontre des principes reconnus qui lient l'analyse et l'action. Mieux encore, un plan d'urbanisme qui établirait à l'avance les secteurs où la conservation doit prédominer et qui les distinguerait de ceux où les grands projets immobiliers sont encouragés, clarifierait les «règles du jeu» pour tout et chacun.

Compte tenu de sa valeur, l'avenir de ce tronçon crucial de la Main pourrait alors s'inscrire dans une formule de revitalisation d'artères commerciales, déjà éprouvée dans de nombreux secteurs de la ville. Respectant l'existant et le caractère de la rue, il poursuivrait ainsi l'approche entreprise, entre autres, avec le Monument-National, la SAT, le Club Soda.

Assurément, au nom de la cohérence, il est temps que la Ville revioie cette mécanique administrative qui érige l'aléatoire en système et qui contredit ses propres succès en matière de planification.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandré Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Pauline Gravel (science), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shiels (général), Philippe Papineau (pupitre), information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Durrance (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle: Michel Bélair (théâtre et culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médiat), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (titres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (caricaturiste), Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emille Folie-Boivin et Vincent Cauchy (commun Internet), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Jean-Jacques Coulombe et Étienne Plamondon-Emmond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéciel (Québec), Monique Blierer (Ottawa), PUBLICITÉ Julie Chretien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Boly-Demers, Jean-François Bossé, Manon Boilard, Marlène Côté, Richard Douangma, Amélie Maltais, Claire Paquet, Ellyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemtis, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRACÉ Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchelette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houdet-Brisbois; Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Bellevue (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

VILLAGE

SUITE DE LA PAGE 1

minicollecte de piles usagées, de vieilles lunettes, de goupilles de canettes, de cartouches d'encre d'imprimantes et d'attaches de sacs de pain, au profit d'organismes à but non lucratif.

«Les piles vont à l'éco-centre, les lunettes vont à Optométristes sans frontières pour être réutilisées dans d'autres pays. Les goupilles, c'est pour la fibrose kystique, les cartouches d'encre vont pour la Fondation Mira, les attaches à pain, c'est pour la fondation d'un hôpital pour enfants», explique fièrement un des membres du comité EVB, François, 11 ans.

Le concept développé dans l'école d'une centaine d'élèves du quartier Saint-Éleuthère de Pôhénégamook a pris de l'ampleur, et des minicollectes se tiennent maintenant dans toutes les écoles de la MRC du Témiscouata ainsi que dans les bureaux municipaux. On envisage aussi d'emboîter le pas à Rivière-du-Loup, en Gaspésie et en Abitibi.

«J'ai dit aux enfants qu'ils pouvaient être fiers, parce que notre projet circule dans toute la province de Québec», explique l'âme du comité EVB, l'enseignante Sylvie Saint-Pierre. En plus de sa tâche d'enseignante en maternelle, elle accompagne le comité EVB, formé des neuf élèves de sixième année.

«Les enfants, ce sont de vrais bulldozers. Aussitôt qu'on leur parle d'action, ils accourent avec des idées», explique-t-elle avec émotion.

Si les élèves de sixième année sont particulièrement engagés, tous sont néanmoins mis à contribution dans la petite école, jusqu'aux petits de maternelle. Tous les après-midi, les bouts de chou de cinq ans partent, leur seau à la main, faire la tournée des classes pour récolter les matières compostables. «Si des enfants de notre âge et des maternelles sont capables de recycler et de faire du compost, des personnes seules chez elles sont capables de le faire. Les gens du village voient que nous qui sommes jeunes, on s'implique, alors ils s'impliquent eux aussi», explique Kim.

Une réelle collaboration s'est installée au fil du temps entre les enfants et les gens du village. Des fermiers du coin comptent d'ailleurs sur les sacs de pain ramassés par les élèves pour tisser des catalogues à l'ancienne, troquant des fibres de coton pour le plastique.

Du pouvoir aux enfants

Un des gros projets de l'année, c'est la vente de noix de lavage dans le village. Des coquilles de noix, importées d'Inde, peuvent être utilisées pour faire une lessive beaucoup plus écologique. «Ça aide pour qu'il y ait moins d'algues bleues dans le lac», précise Zacharie, également âgé de 11 ans. Grâce à un commanditaire, des coques ont été données à toutes les familles de l'école et d'autres ont été vendues dans le village, dans des sacs cousus par les élèves. «L'enfant revient avec du pouvoir à la maison, il rapporte à ses parents quelque chose de concret pour protéger notre lac», résume Mme Saint-Pierre.

L'action du comité EVB déborde rapidement sur la vie quotidienne du village. Ainsi, les élèves de sixième année ont préparé une affiche, qu'ils ont tous signée, invitant les citoyens du village à rapporter leurs vieux médicaments à la pharmacie, plutôt que de voir ces produits périmés dispersés dans la nature.

L'école Saint-Joseph ne limite pas son action à l'environnement. On y suit les quatre axes des Établissements verts Brundtland, soit la démocratie, la solidarité, le pacifisme et l'écologie. Chaque année, les écoles accréditées EVB doivent réaliser au moins une activité dans chacun des axes.

Au chapitre de la solidarité, les enfants du comité ont cette année confectionné des cartes de Saint-Valentin pour les aînés du village qui vivent dans l'isolement. Ce courrier du cœur original en a touché plusieurs. «Une vieille dame a envoyé une carte pour remercier les élèves d'avoir pensé à elle. Elle a écrit que cela lui donnait "du courage". On l'a lue à tous les élèves, c'était touchant», raconte Mme Saint-Pierre.

Comme chaque fin d'année, elle a un petit pincement au cœur quand arrivent les vacances et que ses protégés prennent le chemin de la grande école. «J'espère toujours qu'ils s'en vont au secondaire avec les mêmes idées», confie l'enseignante.

Une chose est certaine, le village et les familles se trouvent déjà un peu transformés par l'action de l'EVB. «On est rendu avec un bac à compost chez nous. On fait attention et on trie ce qui va dans le compost, le recyclage et à la poubelle», illustre Justine. Kim ajoute: «Ce n'est pas parce qu'on n'est pas dans un comité EVB au secondaire que ça va nous empêcher de continuer.»

Fondé en 1992, par la Centrale de l'Enseignement du Québec (aujourd'hui Centrale des syndicats du Québec), le mouvement des Établissements verts Brundtland compte aujourd'hui plus de 500 membres accrédités au Québec, parmi lesquels on trouve non seulement des écoles primaires et secondaires, mais aussi des centres de la petite enfance et des cégeps.

Le Devoir

Rectificatif

Dans son édition du mardi 9 juin, dans la section Culture, *Le Devoir* a intitulé par erreur Placements Québec un programme d'incitation au mécénat privé du ministère de la Culture. Il s'agit plutôt de Placements Culture. Par ailleurs, le président du Conseil québécois des arts et des lettres du Québec (CALQ) s'appelle Yvan Gauthier et non André Gauthier, comme il était écrit.

IGNATIEFF

SUITE DE LA PAGE 1

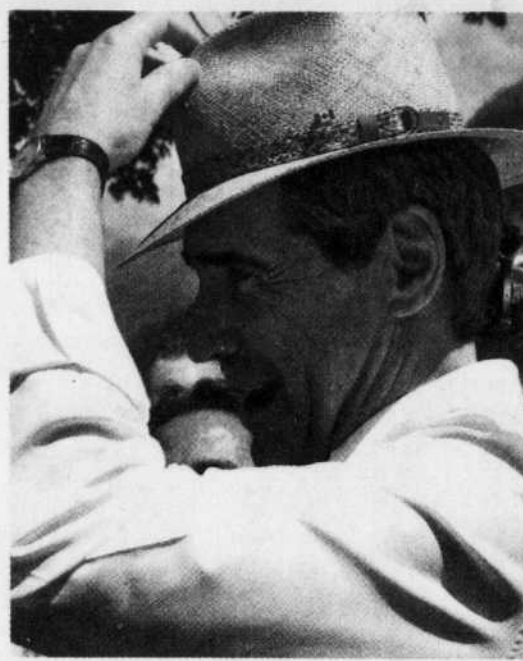
le peuple se prononce», a-t-il dit, alors qu'il participait à un événement partisan en compagnie du député Dominic LeBlanc.

Selon l'ancien premier ministre, le PLC n'aurait pas été sanctionné par les électeurs, même si la date des élections aurait été la plus estivale de l'histoire. «Vous savez, les dates des élections, on en parle avant l'élection. Quand l'élection est commencée, on n'en parle plus, on parle de l'élection.»

Mais Michael Ignatieff est arrivé à une conclusion différente. Il a consulté ses conseillers dans les derniers jours et a jugé que des élections en plein été seraient contraires à l'intérêt du pays. Selon nos informations, M. Ignatieff estime que les électeurs seront plus à l'écoute des enjeux cet automne, ou encore l'hiver prochain, plutôt qu'en plein été. De plus, l'argent pour lancer les chantiers d'infrastructures commence à peine à arriver sur le terrain, de sorte que déclencher des élections ne ferait que retarder l'approbation des projets et nuire à l'économie du pays, ont conclu les stratèges libéraux.

Le Parti libéral du Canada va donc appuyer le gouvernement Harper lors des votes de confiance qui se dérouleront cette semaine aux Communes. Michael Ignatieff va faire valoir aujourd'hui que c'est la chose «responsable» à faire dans les circonstances.

Malgré cet appui, le chef libéral n'approuve toutefois pas la gestion de l'économie du gouvernement Harper et il entend l'exprimer aujourd'hui. M. Ignatieff estime que les fonds pour les infrastructures ne sont pas livrés assez rapidement, que certains sec-



Michael Ignatieff en pique-nique à Vancouver-Ouest la semaine dernière. L'état du chef du PLC ne sera pas électoral.

teurs sont laissés pour compte par le gouvernement (notamment la forêt) et que l'assurance-emploi a besoin d'être réformée pour répondre à la crise.

Le Bloc inflexible

Jeudi, le Bloc québécois et le NPD avaient laissé au Parti libéral tout le fardeau de maintenir le gouvernement en place. Dès le dévoilement du rap-

BÉBÉS

SUITE DE LA PAGE 1

sont plus fortes et plus lourdes que dans le passé.

Cette étude a été inspirée par une autre du D' Van Vliet, qu'il réalisait à la fin de la dernière décennie. Il avait noté qu'une maladie rare provoquait des réactions des modulateurs endocriniens, qui entraînaient une réaction antiandrogénique chez les poupons, neutralisant l'action des hormones à l'origine du poids plus important en moyenne des fœtus mâles. C'est de là, raconte ce chercheur, qu'est venue l'hypothèse que des perturbateurs endocriniens de sources extérieures, mais omniprésents dans le corps des mères, pouvaient avoir le même effet de réduction de poids sur les fœtus, ce que l'étude du poids de cinq millions de bébés canadiens a permis de confirmer.

Selon le rapport des trois chercheurs, plusieurs perturbateurs endocriniens peuvent s'avérer toxiques, tout particulièrement durant la croissance du fœtus. Les recherches ont démontré que ces agents chimiques, dont on relève la présence chez la quasi-totalité des personnes en Amérique du Nord, peuvent provoquer notamment des malformations congénitales et agir de différentes manières sur le développement des bébés. Le D' Van Vliet estime que le bisphénol A et les phtalates sont probablement en cause, mais la liste ne s'arrête pas là.

Les constats des trois chercheurs canadiens sont d'autant plus importants qu'ils sont publiés une semaine après le symposium de la Société d'endocrinologie aux États-Unis. Fait sans précédent, cette société médicale a, pour la première fois de son his-

toire, lancé un appel public aux autorités réglementaires de partout dans le monde pour qu'elles amorcent le contrôle des perturbateurs endocriniens.

Après avoir publié un bilan des connaissances sur ces produits de synthèse, la société médicale a déclaré que «ces molécules chimiques qui se confondent avec des hormones se retrouvent dans des plastiques, des pesticides et d'autres produits» courants. Ils posent, à son avis, «un problème significatif de santé publique, causant possiblement de l'infertilité, des cancers et des malformations.»

La société d'endocrinologie affirme qu'il y a des indices importants voulant que ces produits chimiques interfèrent dans le système hormonal et qu'il en résulte de sérieux problèmes de santé.

Le D' Robert Carey, président de la Société d'endocrinologie, a déclaré à la suite de ce symposium qu'il avait été jugé opportun d'émettre une telle mise en garde publique, même si cela n'avait jamais été fait dans le passé. «Parce que ces produits chimiques affectent tout le monde». Le rapport publié par cet organisme établit en effet que 93 % des citoyens des États-Unis affichaient des traces de bisphénol A (BPA) dans leur corps, ce qui rend nécessaire, a ajouté le médecin, d'appliquer le principe de précaution.

Aux États-Unis, la Food and Drug Administration a décidé au début du mois de revoir l'évaluation qu'elle a faite du BPA sous l'administration Bush. Elle doit annoncer ses conclusions dans quelques semaines. Même le Conseil de l'industrie chimique des États-Unis a applaudi à cette décision.

Ailleurs aux États-Unis, la bataille s'élargit contre le BPA. Par exemple, le Sénat de la Californie a voté le 2 juin une interdiction d'utilisation de BPA dans les biberons en plastique pour bébé, dans les contenants à café et dans les contenants à nourriture. Le

projet de loi doit être ratifié par l'Assemblée de cet État avant de devenir loi.

Devant l'ampleur du débat, plusieurs grands producteurs de boissons gazeuses comme Coca-Cola se défendent de mettre des produits dangereux sur le marché alors que l'on accuse leurs produits d'être particulièrement aptes à détacher des parois des bouteilles de plastique des molécules de BPA. Coke invoque les études de Santé Canada pour dire qu'un humain ne pourra jamais durant toute sa vie ingérer assez de BPA pour en ressentir des effets. Mais le problème vient du fait que l'on en ingurgiterait de plusieurs autres sources.

Depuis le 18 avril 2008, Santé Canada a classé le bisphénol A dans les substances dangereuses. On retrouve le BPA dans des gourdes de plastique rigide, dans les enduits à l'intérieur des contenants en métal de conserves, dans les cannettes de lait maternisé liquide, dans les biberons et verres pour enfants, dans les grosses bouteilles de 18 litres pour refroidisseurs d'eau, dans plusieurs scellants dentaires et amalgames composites appelés «plombages blancs» et dans des ustensiles de cuisine.

Quant aux phtalates, que l'on retrouve essentiellement eux aussi dans des formulations de plastiques comme des bouteilles d'eau et plusieurs types de PVC, ils sont aussi utilisés comme agents fixateurs dans des cosmétiques pour en augmenter le pouvoir de pénétration ou pour empêcher les vernis à ongles de s'écailler. On les retrouve aussi dans des revêtements de murs et de planchers, dans des isolants pour câbles et fils souples, dans des jouets pour enfants et des emballages alimentaires.

Le Devoir

SCHAEFFER

SUITE DE LA PAGE 1

a été un homme-pont dès le berceau, un lien tout naturel entre deux grandes traditions culturelles, l'allemande et la française. Il fait carrière à Paris depuis plusieurs décennies, à l'École des hautes études en sciences sociales et au Centre national de recherche scientifique.

Pense-à-tout, esprit éclectique hyperactif, Jean-Marie Schaeffer demeure un des rares intellectuels francophones à pouvoir prétendre proposer sinon une sorte de *grand theory* unificatrice, comme disent les anglos, du moins une production ratissant très large, du naturel au culturel. Le plus étonnant, le plus sympathique aussi, c'est qu'il est arrivé à ces auteurs en multipliant les études autour de sujets sur la philosophie esthétique, l'histoire de l'art, la fiction, la photographie et les sciences du langage.

«Je ne sais pas si j'ai une ambition aussi grande, corrige le professeur, rencontré au moment de son passage au Québec comme invité de l'UQTR. Ma production diversifiée me semble plutôt la conséquence d'une curiosité qui a de la difficulté à se cantonner dans un seul secteur. Les faits, quand on les examine par une petite lucarne, on n'en voit qu'un petit bout. Moi, depuis le début, je suis intéressé par le fait de replacer les phénomènes étudiés dans l'unité des faits humains, sociaux et culturels. Dans cette perspective, la grand theory devient une conséquence d'une visée plus empiriste que théorique. En plus, pour moi, les éléments théoriques ne constituent que des hypothèses qui doivent être confrontées au concret. En elle-même, la théorie n'offre qu'une grille, un outil pour mieux comprendre et pénétrer les modes.»

La fonction de l'art

La fonction des différentes perspectives finit par produire un plan d'ensemble autour de la spécificité humaine, et rien de moins. Un de ses derniers livres s'intitule *La Fin de l'exception humaine* (Gallimard), mais ce sujet lui-même traverse toute la production du professeur Schaeffer.

«Au départ, je m'intéressais à l'art et, en réfléchissant sur l'art et la littérature et aux manières de nous représenter, peu à peu, j'en suis venu à développer cette ques-

tion de la spécificité humaine. En même temps, on pourrait observer que je reprends ainsi une vieille question de la métaphysique concernant le statut de la culture humaine. Je me suis concentré sur les arts parce que c'est traditionnellement ce qui apparaît comme le domaine culturel par excellence. Dès le début, j'ai remis en question le rôle que l'on faisait jouer aux arts par rapport à l'idée que l'on se faisait de l'humanité, de ses possibilités. C'est cette idée que l'art nous élève au-dessus du quotidien, de la finitude, de tout ce qui semble manqué par rapport aux idéaux. J'ai voulu comprendre ce qui nous pousse à accorder de l'importance à certaines valeurs, et maintenant aux valeurs esthétiques.»

La fonction de l'art change selon les sociétés, les groupes, les individus. Ce que montre *Esthétique du romantisme* (1983) ou *L'Art de l'âge moderne* (1992), c'est que cette façon de voir les choses, qui nous semble normale et naturelle, s'avère en fait une vision historique et même une création assez récente. En réaction aux Lumières, la pensée occidentale à travers les philosophes (de Kant à Heidegger), les poètes (Novalis ou Hölderlin) et les artistes eux-mêmes (de Gauguin à Malevitch) affirme que l'art est un savoir extatique révélant des vérités transcendantales.

L'art est même carrément sacralisé. On n'a qu'à se rappeler l'autoglorification des artistes québécois au moment de la crise des compressions budgétaires fédérales en culture pour prouver la persistance et la force de cette tradition percevant l'artiste comme le plus humain des humains. «Nous sommes l'âme de la nation», ont alors répété en chœur les plus choyés de l'Union...

La tradition cartésienne

L'art est un absolu de substitution, selon une plus jolie formule. Ce qui n'en fait pas pour autant une sorte de religion des modernes, sécularisés, affranchis de la religion. Pour Schaeffer, l'art n'est pas une excroissance pervertie du sacré, même dans une ère postchrétienne. «Le christianisme insiste sur l'idée que l'homme est un être à part dans la création. Il est à l'image de Dieu, tout en étant voué à la finitude. Seulement, il ne faut pas négliger nos sources grecques ni oublier que le dualisme ontologique, la séparation entre le corps et l'esprit, le matériel et le spirituel, est quasiment universel. Il n'y a rien de typiquement chrétien là-dedans.»

Par contre, l'Occident se démarque en posant que ce dualisme ne vaut que pour l'être humain. La tradition cartésienne fait des animaux des instruments de chair, des corps d'os et de muscles. Ici, la vache est encore, et même de plus en plus, une usine à produire du lait, du veau et de la viande. En Inde, elle est sacrée.

«Descartes est le père de l'idée que l'homme est un individu absolument autonome et que tous les êtres vivants ne sont que machines. Il rompt avec la pensée chrétienne, plus différenciée, capable en même temps de célébrer l'ensemble de la création. La rupture épistémologique a eu un effet très bénéfique sur les sciences naturelles. Elle a aussi laissé un lourd héritage quand ces mêmes sciences ont investi l'être humain, par la biologie ou la neurologie par exemple: le dualisme cartésien a bloqué la possibilité de bien comprendre la continuité liant l'homme à l'animal, et finalement au monde.»

La pensée environnementaliste

La pensée et l'idéologie environnementalistes proposent une nouvelle rupture en rapprochant à nouveau l'humain de l'ensemble de la création. Les écrits de Jean-Marie Schaeffer, en phase avec cet esprit du temps, proposent-ils finalement une sorte de caution philosophique aux positions écologiques?

«Effectivement, on ne pense jamais tout seul, répond le philosophe en s'amusant du rapprochement. Je m'inscris sans doute dans un cadre plus vaste. Par contre, je ne m'intéresse pas à une certaine idéologie. Je me concentre maintenant sur les rapports entre les savoirs biologiques, ceux des sciences sociales, et au rôle que peut jouer la philosophie pour comprendre ces liens. Cet aspect théorique est indépendant des aspects politiques.»

Vraiment? La biologie pense bien l'humain dans une longue évolution et sur un continuum naturel. Le philosophe réplique que l'on peut admettre une continuité entre l'homme et les autres êtres vivants et tout de même décréter une guerre de tous contre tous. Et le comptoir des viandes de l'épicerie rappelle le bien qui triomphe.

«Je suis traditionnel de ce point de vue. Pour moi, il n'y a pas de lien nécessaire entre le savoir et les valeurs. Les visions scientifiques n'ont pas pour but de guider la vie humaine. C'est ce qui rend la vie difficile...»

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Reenseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organismes reconnus dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organismes, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Braul, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québecor Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Bechar, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007